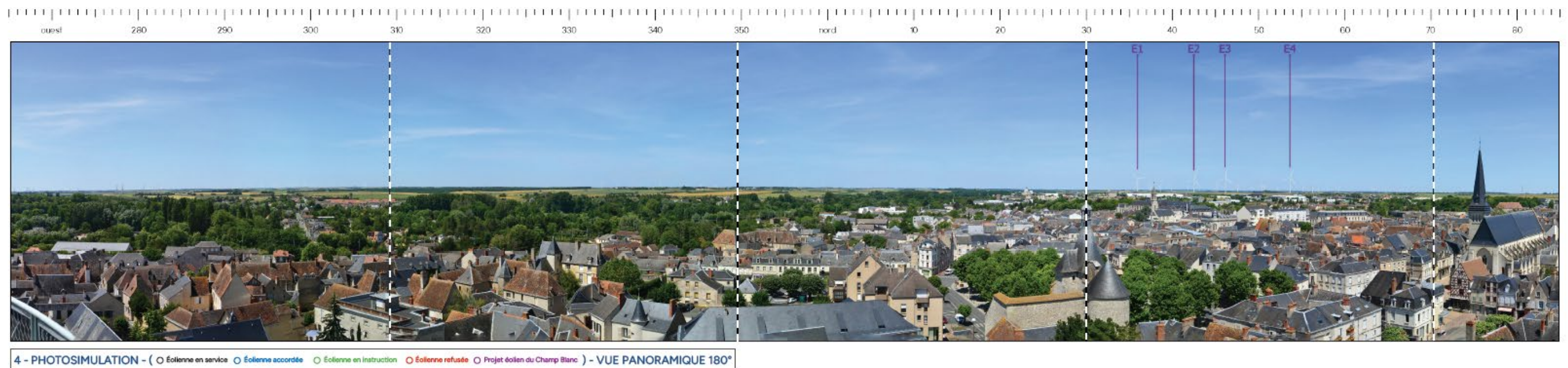


8. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

PROJET ÉOLIEN DU CHAMP BLANC (36)

COMMUNES DE SAINT-GEORGES-SUR-ARNON ET D'ISSOUDUN

MAI 2025



PE DU CHAMP BLANC
188 RUE MAURICE BEJART – CS 57392 - 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 – FRANCE
TEL. 04 67 40 74 00 - www.groupevaleco.com
SAS AU CAPITAL DE 600€- RCS MONTPELLIER 985 086 982 - SIRET N° 985 086 9820 0016

Identité du Maître d’Ouvrage :

Parc Eolien du Champ Blanc
SAS – Société de Valeco / EnBW
SIREN : 985 086 982
188 rue Maurice Béjart
34184 MONTPELLIER

Le présent dossier a pour objectif de présenter une demande d'autorisation environnementale sur les communes de Saint-Georges-sur-Arnon et d'Issoudun pour un parc éolien classé sous la rubrique ICPE 2980 section1.

La lettre de demande se trouve ci-après.

Constitué de 4 éoliennes et de 2 postes de livraison électrique, le maître d'ouvrage de ce parc est la société PE du Champ Blanc.



PE DU CHAMP BLANC
188 Rue Maurice Bèjart – CS 57392
34184 MONTPELLIER
Tél : 04 67 40 74 00
Fax : 04 67 40 74 05

Préfecture de l'Indre
Place de la Victoire et des Alliés
CS80583
36019 CHATEAUROUX Cedex

Fait le 05/08/2024, à Montpellier.

Objet : Demande d'Autorisation Environnementale Unique d'un parc éolien sur les communes d'Issoudun et Saint-Georges-sur-Arnon par la société PE DU CHAMP BLANC (VALECO).

Monsieur le Préfet,

En application des dispositions de l'ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 et des décrets n°2017-81 du 26 janvier 2017 et n°2017-82 du 26 janvier 2017 relatifs à l'autorisation environnementale et conformément aux dispositions des articles R181-12 à R181-15 du code de l'environnement,

Je soussigné, M. François DAUMARD, Président de la Société Valeco, elle-même Président de la société PE DU CHAMP BLANC, société par actions simplifiées au capital de 600€ ayant son siège social à MONTPELLIER (Hérault) 188, rue Maurice Bèjart ai l'honneur de solliciter :

La demande d'Autorisation Environnementale Unique pour un parc éolien.

- Département : 36
- Communes : Issoudun et Saint-Georges-sur-Arnon

La présente demande vise la création d'un parc éolien constitué de 4 aérogénérateurs, de puissance unitaire maximale de 5 MW, et de 2 postes de livraison sur la commune d'Issoudun et Saint-Georges-sur-Arnon.

Il s'agira de l'implantation d'éoliennes dont la hauteur de mat maximale est de 114 m et dont le diamètre du rotor maximal est de 145 m. Le parc éolien du Champ Blanc regroupe 4 éoliennes pour une puissance totale maximale installée de 20 MW.

PE DU CHAMP BLANC
188 rue Maurice BEJART - 34080 MONTPELLIER - France
Tél. 04 67 40 74 00 - Fax 04 67 40 74 05 - www.groupevaleco.com
SAS au capital de 600 €- SIREN n° 985 086 982- R.C.S. MONTPELLIER



Conformément à la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et au décret n°2011-984 du 23 août 2011 modifiant la nomenclature des ICPE, cette demande s'inscrit dans la nomenclature ICPE sous la rubrique suivante :

Rubrique ICPE	Désignation de la rubrique	Volume activité	Régime
2980	Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m	4 aérogénérateurs dont la hauteur de mât maximale est de 114 m	AUTORISATION Rayon d'affichage 6 km

Par la présente, la SAS PE DU CHAMP BLANC s'engage à respecter les engagements formulés dans le dossier ci-joint.

Par ailleurs, il est demandé une dérogation pour le plan du parc éolien visé à l'article D181-15-2 alinéa I-g du Code de l'Environnement. Pour une meilleure lisibilité et compréhension des plans, une échelle de 1/1500 pour les plans d'ensemble ainsi qu'une échelle au 1/3000, 1/1000, 1/1500, 1/200, 1/150, 1/750 pour les plans de masse sont demandées au lieu de l'échelle au 1/200.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses considérations.

Le Président,
Pour le Président par délégation
de signature,
Jean-Paul DOMBRET, responsable
régional :

Contact :
Maylis DUGAST
Référénte Développement éolien
maylisdugast@groupevaleco.com
07 86 90 83 74

PE DU CHAMP BLANC
188 rue Maurice BEJART - 34080 MONTPELLIER - France
Tél. 04 67 40 74 00 - Fax 04 67 40 74 05 - www.groupevaleco.com
SAS au capital de 600 €- SIREN n° 985 086 982- R.C.S. MONTPELLIER

Table des matières

1. CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES ET GARANTIES FINANCIÈRES..... 6

1.1. Contexte réglementaire7

1.2. Expérience de Valeco7

1.3. Capacités techniques10

1.3.1. Moyens techniques et humains10

1.3.2. Opérations d'exploitation (hors maintenance aérogénérateurs)10

1.3.3. Operations de maintenance aérogénérateurs..... 11

1.3.4. Descriptions des opérateurs d'exploitation maintenance 11

1.4. Capacités financières13

1.5. Garanties financières15

2. ANNEXES17

2.1. Extrait KBIS De la société PE du champ blanc18

2.2. Plan d'affaire prévisionnel.....19

2.3. Notice de calcul de la production.....21

2.4. Lettre d'intention de financement EnBW22

2.5. Attestation de demande d'émission d'une garantie financière..... 24

2.6. Lettre d'intention de garanties financières..... 25

2.7. Bilan comptable des 3 dernières années.....26

2.7.1. Liasse fiscale SAS VALECO 2021.....26

2.7.2. Liasse fiscale SAS VALECO 2022.....28

2.7.3. Liasse fiscale SAS VALECO 2023.....30

2.7.4. Principales données financières d'EnBW en 2019 et 202032

2.7.5. Principales données financières d'EnBW en 2021 et 202233

2.7.6. Principales données financières d'EnBW en 2022 et 202334

Table des illustrations

Illustration 1 : Organigramme de la SAS PE DU CHAMP BLANC8

Illustration 2 : Conduite opérationnelle des installations de production au sein du Centre d'Exploitation de Barhöft..... 11

Table des tableaux

Tableau 1 : Résultats financiers de Valeco.....13

Tableau 2 : Données utilisées pour le calcul de la production 21

Table des figures

Figure 1 : Puissance en exploitation et sa répartition depuis 20127

Figure 2 : Évolution des effectifs Valeco depuis 2007..... 10

Figure 3 : Capitaux propres de Valeco sur les 7 derniers exercices.....13

Figure 4 : Capitaux propres EnBW sur les 4 derniers exercices14

1. CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES ET GARANTIES FINANCIÈRES

Article R181-13 du code de l'environnement :

« Dans le cadre d'une installation Classée pour la Protection de l'Environnement, le Dossier d'Autorisation Environnementale est complété par :

- Une description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir. Dans ce dernier cas, l'exploitant adresse au préfet les éléments justifiant la constitution effective des capacités techniques et financières au plus tard à la mise en service de l'installation ;
- Les modalités des garanties financières exigées à l'article L. 516-1, notamment leur nature, leur montant et les délais de leur constitution, s'il s'agit d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent soumise à autorisation »

1.1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le décret n°2011-985 du 23 août 2011, pris pour l'application de l'article L.553-3 du Code de l'Environnement, a pour objet de définir les conditions de constitution et de mobilisation des garanties financières, et de préciser les modalités de cessation d'activité d'un site regroupant des éoliennes, ainsi que l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, modifié par l'arrêté du 22 juin 2020 puis celui du 11 juillet 2023, pris en application du II de l'article R. 515-101.

La législation des installations classées prévoit que la délivrance de l'autorisation « prend en compte les capacités techniques et financières dont dispose le demandeur, à même de lui permettre de conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L.511-1 et d'être en mesure de satisfaire aux obligations de l'article L. 512-6-1 lors de la cessation d'activité ». Il convient de préciser que l'industrie éolienne présente un certain nombre de spécificités (grande homogénéité des parcs éoliens quant à leurs caractéristiques techniques et leur économie générale mais une hétérogénéité relative des acteurs économiques) qui doivent être prises en compte dans l'établissement des capacités techniques et financières.

Par ailleurs, la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, prévoit que la mise en service des éoliennes soumises à autorisation est subordonnée à la constitution, par l'exploitant, de garanties financières. Le démantèlement et la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à son exploitation, sont également de sa responsabilité (ou de celle de la société mère en cas de défaillance).

La mention des capacités techniques et financières sert à démontrer que l'exploitant, la société PE du Champ Blanc (Valeco), possède les matériels, les compétences humaines et les moyens financiers pour faire fonctionner selon les règles de l'art, le parc éolien sur les communes de Saint-Georges-sur-Arnon et d'Issoudun, objet du présent dossier.

1.2. EXPERIENCE DE VALECO

Valeco est spécialisé dans l'étude, la réalisation et l'exploitation d'unités de production d'énergie (parcs éoliens, centrales solaires photovoltaïques, etc.) et dispose aujourd'hui d'un parc de puissance installée de 845 mégawatts.

Valeco a mis en service et exploite 273 aérogénérateurs, depuis 2001 dont les plus anciennes ont été mises en service en 1999, ainsi que 42 parcs photovoltaïques.

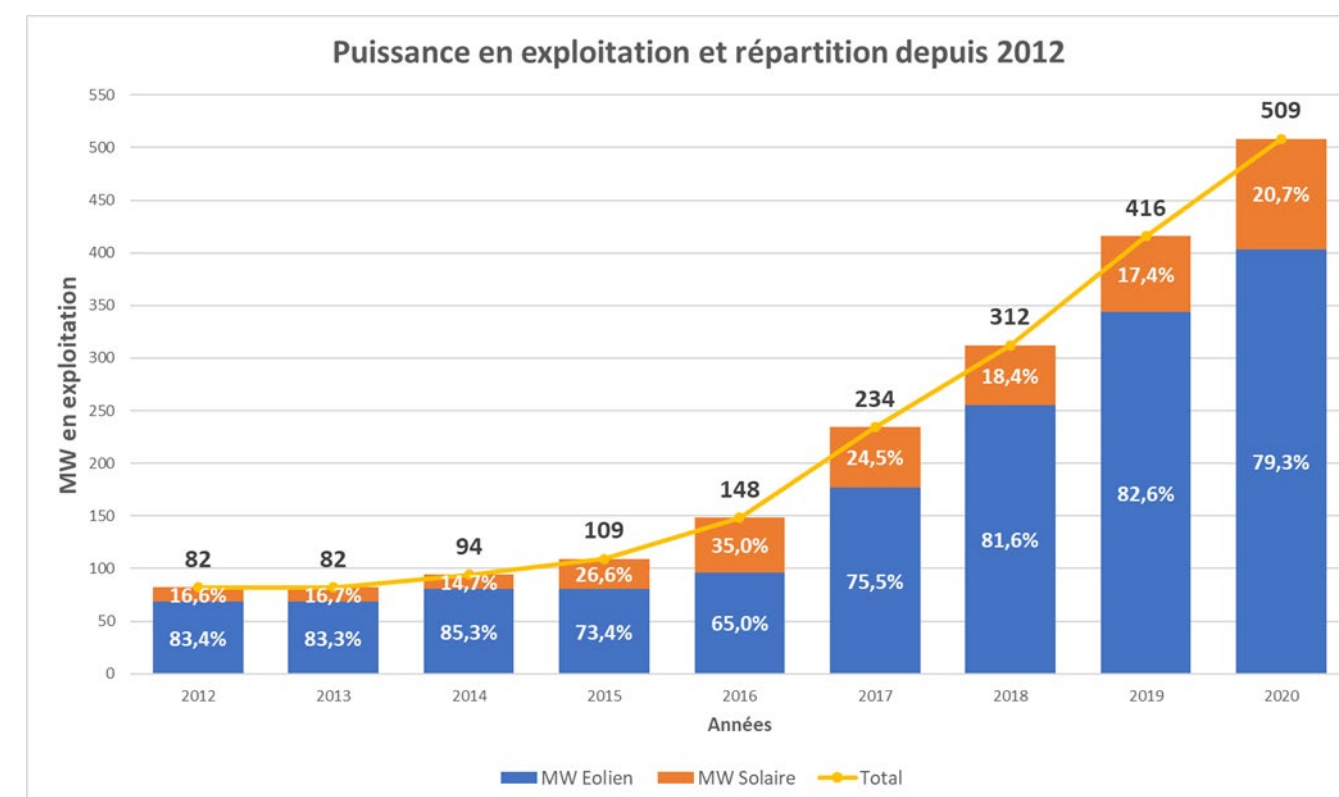


Figure 1 : Puissance en exploitation et sa répartition depuis 2012

Valeco est une société montpelliéraine détenue à 100% par EnBW Energie Baden-Württemberg AG, troisième énergéticien allemand, et regroupe depuis de nombreuses années plusieurs sociétés d'exploitation d'unités de production d'énergie, chaque centrale disposant de sa propre structure exclusivement dédiée à l'exploitation et à la maintenance des installations, selon le diagramme présenté ci-après.

Le demandeur de l'Autorisation Environnementale, maître d'ouvrage et futur exploitant du parc, est la Société par Actions Simplifiée (SAS) PE DU CHAMP BLANC dont l'identité complète est présentée ci-avant.

Cette société appartient :

- A hauteur de 85% à la société Valeco, elle-même détenue à 100% par la société EnBW ;
- A hauteur de 7,5% par la commune d'Issoudun, commune d'implantation du projet ;
- A hauteur de 7,5% par la commune de Saint-Georges-sur-Arnon, commune d'implantation du projet.

L'objectif final de la société PE DU CHAMP BLANC est la construction, la mise en service, l'exploitation et la maintenance du parc éolien pendant toute sa durée de vie.

Cette société a été constituée afin de rendre plus fluide l'articulation administrative, juridique et financière du parc éolien. Ce type de structure permet de regrouper au sein d'une entité juridique dédiée les autorisations, les financements, les contrats spécifiques à ce projet, et ainsi mettre en place un régime de garanties adapté à la fois au financement (identification des contrats correspondant au projet) et au démantèlement (unité de temps et de lieu pour le suivi des garanties). L'organigramme ci-après présente son organisation.

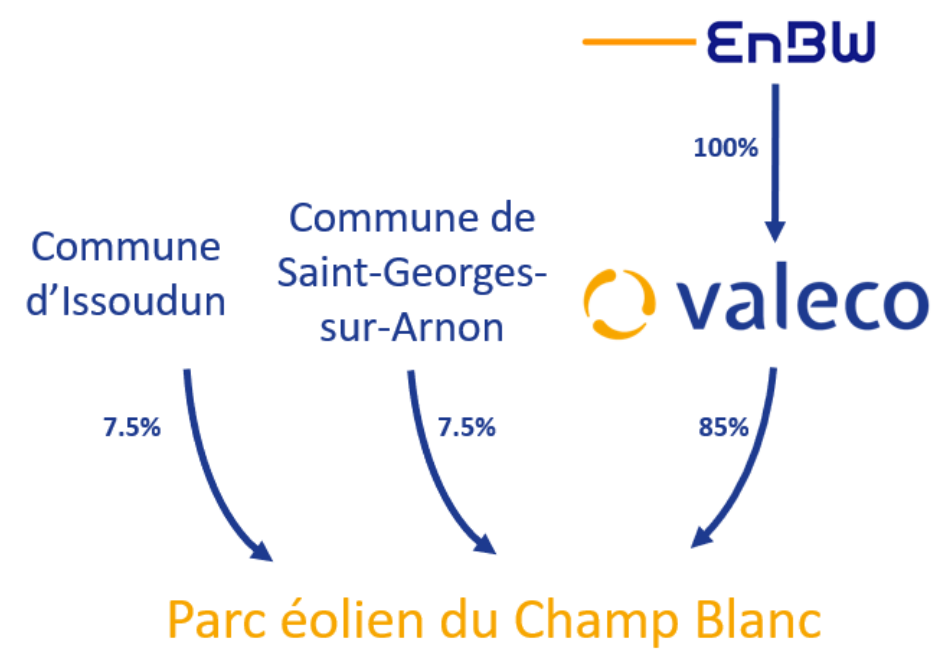


Illustration 1 : Organigramme de la SAS PE DU CHAMP BLANC

Parc éoliens, quelques références



Parc éolien de TUCHAN
Département : Aude (11)
Puissance électrique : 11,7MW
18 éoliennes
Mise en service : 2001 – 2002 – 2009

Pôle éolien des MONTS DE LACAUNE
Département : Tarn (81), Aveyron (12)
Puissance électrique : 74 MW
31 éoliennes, 6 parcs
Mise en service : 2006 – 2008 – 2011



Parc éolien de CHAMPS PERDUS
Département : Somme (80)
Puissance électrique : 12 MW
4 éoliennes
Mise en service : 2014

Parc éolien de FENOUILLEDES :
Département : Pyrénées Orientales (66)
Puissance électrique : 23,5MW
10 éoliennes
Mise en service : novembre 2018



Parc de BEL AIR
Département : Charente-Maritime (17)
Puissance électrique : 19,8MW
9 éoliennes
Mise en service : 2020

Centrales photovoltaïques, quelques références :



Centrale Solaire de LUNEL
Département : Hérault (34)
Puissance électrique : 500kWc
Mise en service : Septembre 2008

Centrale Solaire du SYCALA
Département : Lot (46)
Puissance électrique : 8 000kWc
Mise en service : Juin 2011



Centrale Solaire de CONDOM
Département : Gers (32)
Puissance électrique : 10 000 kWc
Mise en service : Mars 2013

Centrale Solaire de DECAZEVILLE
Département de l'Aveyron (12)
Puissance électrique : 11 400 kWc
Mise en service : 2017



Centrale Solaire d'EXIDEUIL
Département : Charente (16)
Puissance électrique : 9600 kWc
Mise en service : Décembre 2020

1.3. CAPACITES TECHNIQUES

1.3.1. Moyens techniques et humains

Tous les collaborateurs du groupe disposent du matériel nécessaire à la bonne réalisation de leurs tâches. Le matériel mis à disposition de l'ensemble des salariés est adapté à chaque corps de métier de l'entreprise. Ce matériel est en constante évolution et est sans cesse mis à jour pour répondre aux besoins de la société.

Valeco est connecté à l'ensemble de ses installations par le biais de serveurs performants lui permettant de suivre 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sa production et d'assurer la maintenance dans les plus brefs délais.

De plus, l'entreprise dispose également d'une flotte de véhicules disponibles à tout moment pour les déplacements sur site et pour rencontrer ses partenaires.

Depuis 2014, l'effectif n'a cessé d'augmenter jusqu'à compter aujourd'hui plus de 300 personnes à rédaction de ce dossier.

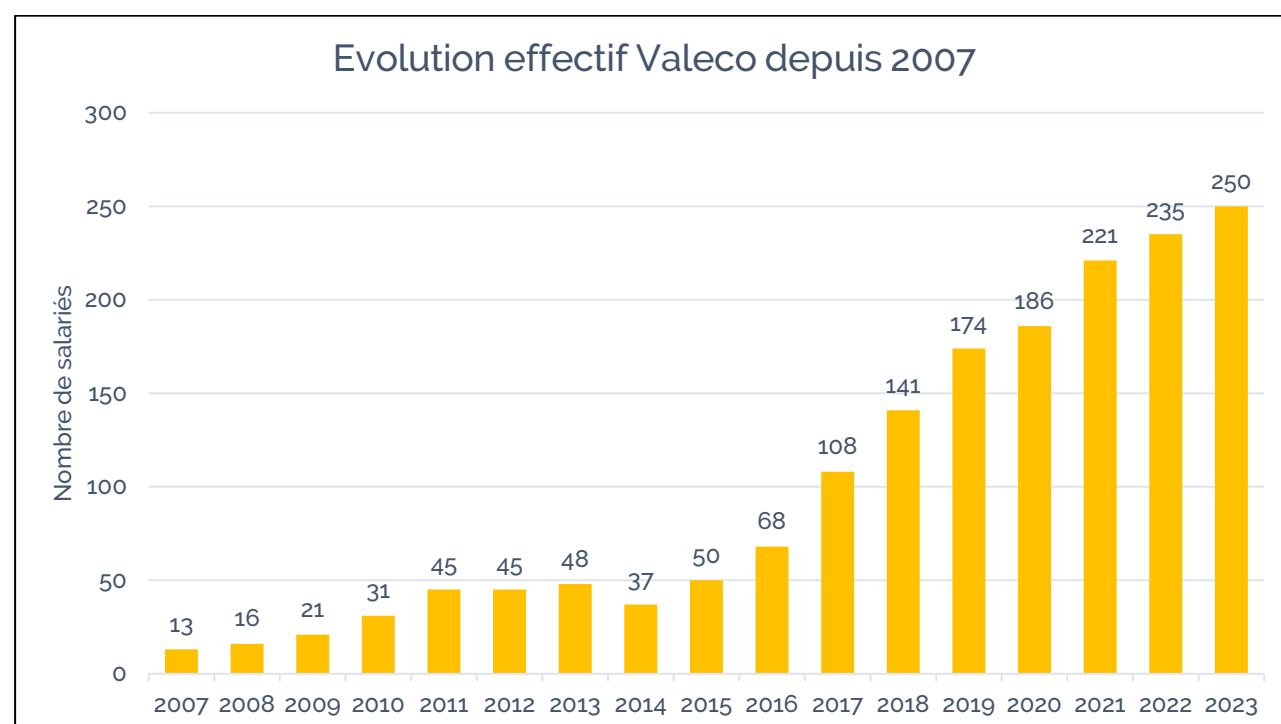


Figure 2 : Évolution des effectifs Valeco depuis 2007

1.3.2. Opérations d'exploitation (hors maintenance aérogénérateurs)

Le pétitionnaire, PE du Champ Blanc a confié les opérations d'exploitation (hors maintenance aérogénérateurs) à un exploitant délégué spécialisé dans les opérations de sites de production d'énergie.

Il s'agit ici de la société Valeco qui a, par ailleurs, en charge l'exploitation de l'ensemble des centrales électriques de la société.

Les capacités techniques de Valeco sont principalement justifiées par son expérience acquise et son savoir-faire démontré dans les domaines de la production d'énergie.

Une partie des salariés de Valeco (techniciens et ingénieurs) est spécialement formée à l'exploitation et à la maintenance des aérogénérateurs et suivent régulièrement des formations de remise à niveau et possèdent les habilitations suivantes : au travail en suspension sur éolienne, aux travaux sur du matériel électrique de tension 20 kV, de haute tension HTA et basse tension BT, aux consignations BC/HC.

Les équipes du service du suivi technique et des opérations de maintenances interviennent tout au long de l'année sur la totalité des unités de production électrique Valeco.

Elles sont notamment chargées de :

- veiller au bon déroulement des vérifications de maintenance,
- garantir le bon état des équipements en vue de leur pérennité et de leur bonne production,
- vérifier les bonnes performances de l'installation et à en faire état par des rapports mensuels,
- assurer le suivi de production 24 h / 24 h ainsi que la vente de l'énergie produite,
- programmer et réaliser les actions de maintenance préventives des équipements,
- répondre aux alarmes de défaut de l'installation et accomplir la maintenance corrective,
- veiller au bon état du terrain notamment son enherbement et débroussaillage.

Valeco assure un suivi permanent en ayant recours à l'astreinte de certains salariés. Les équipements de suivi permettent un relevé en temps réel de chacune des machines des parcs et de chaque poste électrique qui lui sont raccordés, tout en permettant de procéder à tout moment à des manœuvres télécommandées. Il permet ainsi de renforcer la sécurité des installations, d'améliorer les délais d'intervention, d'analyser les données machines afin de prévoir des actions de maintenance correctives ou préventives.

En complément les actifs éoliens et photovoltaïques de Valeco seront raccordés au Centre d'exploitation de Barhöft (Allemagne) où des équipes de conduite veillent 24h/24 et 7j/7 sur les conditions d'exploitation et déclenchent, le cas échéant, en liaison avec leurs collègues en France, les actions correctives nécessaires.



Illustration 2 : Conduite opérationnelle des installations de production au sein du Centre d'Exploitation de Barhöft

1.3.3. Operations de maintenance aérogénérateurs

Durant la période de garantie, les opérations de maintenance sur les aérogénérateurs seront confiées au fabricant qui conçoit, produit et installe ses machines.

A l'issue de cette période et selon le cadre technique, la maintenance des éoliennes sera confiée pour une période complémentaire :

- Au constructeur des machines ou,
- À la filiale de maintenance du Groupe EnBW : CONNECTED WIND SERVICES

Valeco peut s'appuyer sur le savoir-faire de CONNECTED WIND SERVICES (CWS), opérateur de maintenance du Groupe EnBW Energie Baden-Württemberg AG afin de réaliser des opérations de maintenance indépendamment du constructeur de l'aérogénérateur installé.

En tant que prestataire de maintenance, actif à l'international et cumulant plus de 30 années d'expérience, CWS a pour objectif d'offrir grâce à son indépendance et grâce à son expertise, des prestations adaptées aux enjeux techniques des exploitants de parcs éoliens. CWS est présent en France et a été sélectionné par un constructeur d'éoliennes de premier plan pour la maintenance intégrale de son parc de machines à installer en France.

Si la technologie des turbines est relativement complexe, elle est maîtrisée par les équipes de CWS qui assurent la maintenance de ce type de machines au quotidien pendant la phase d'exploitation de la centrale.

Le pétitionnaire peut donc justifier des capacités techniques disponibles en interne ou grâce à ses co-contractants.

La réalisation des opérations de maintenance grâce aux compétences internes du Groupe EnBW permet en sus de garantir une maintenance flexible et optimisée vis-à-vis des conditions d'exploitation et de pérenniser la maintenance indépendamment du constructeur.

Afin de garantir des prestations de services rapides, les techniciens peuvent à tout moment, accéder à tous les documents et bases de données techniques spécifiques à l'éolienne, grâce à une connexion à distance. De même, ils peuvent accéder à toutes les éoliennes en service à partir du système de surveillance à distance SCADA.

Les messages de défauts sont transmis à une centrale où est déterminé automatiquement quelle équipe de service se trouve la plus proche de l'éolienne en question.

Pour garantir une maintenance efficace des éoliennes, les défauts doivent être acquittés le plus rapidement possible. La condition préalable essentielle, outre la fiabilité des éoliennes, est une bonne gestion des pièces de rechange. Ainsi, pour fournir rapidement et efficacement les matériaux de tous les centres de Service-maintenance, le prestataire de maintenance prend les mesures suivantes :

- Utilisation de composants compatibles,
- Stockage des matériaux et composants standards,
- Réparation,
- Recyclage.

L'ensemble des ressources humaines et techniques de Valeco ou du constructeur permettra à la société PE du Champ Blanc de réaliser une exploitation du parc éolien répondant à l'ensemble des exigences réglementaires, conformément aux termes contractuels prévus entre ces deux sociétés.

1.3.4. Descriptions des opérateurs d'exploitation maintenance

Avant la mise en service industrielle du Parc éolien du Champ Blanc, puis suivant une périodicité annuelle, l'exploitant réalisera des essais permettant de s'assurer du fonctionnement correct de l'ensemble des équipements. Ces essais comprennent :

- Un arrêt,
- Un arrêt d'urgence,
- Un arrêt depuis un régime de survitesse ou une simulation de ce régime.

Un système de surveillance complet garantit la sécurité de l'éolienne. Toutes les fonctions pertinentes pour la sécurité (par exemple : vitesse du rotor, températures, charges, vibrations) sont surveillées par un système électronique et, en plus, là où cela est requis, par l'intervention à un niveau hiérarchique supérieur de capteurs mécaniques. L'éolienne est immédiatement arrêtée si l'un des capteurs détecte une anomalie sérieuse.

Outres les dispositifs de sécurités intégrés aux éoliennes, les opérations de maintenance suivantes contribueront à réduire le risque :

- Maintenance et inspections périodiques sur les éoliennes :
 - Maintenance des 300 heures : la première maintenance après la mise en service a lieu après 300 heures
 - Inspection visuelle : une fois par an
 - Graissage d'entretien : une fois par an

- Maintenance électrique : une fois par an
- Maintenance mécanique : une fois par an
- Lors des inspections visuelles, vérification de l'éolienne. Points particuliers de vigilance :
 - Corrosion
 - Dommages mécaniques (par ex. fissures, déformation, écaillage, câbles usés)
 - Fuites (huile, eau)
 - Unités incomplètes
 - Encrassements / corps étrangers
- Maintenance mécanique :
 - Panneaux d'avertissement
 - Pied du mât / local des armoires électriques
 - Fondations
 - Mât : échelle de secours, ascenseurs de service, plate-forme et accessoires, chemin et fixation de câbles, assemblages à vis
 - Nacelle : treuil à chaîne, extincteurs et trousse de secours, système de ventilation, câbles, trappes, support principal, arbre de moyeu, transmissions d'orientation, contrôle d'orientation (« yaw »), couronne d'orientation, entrefer du générateur, groupe hydraulique, frein électromécanique, dispositif de blocage du rotor, assemblages à vis, ...
 - Tête du rotor : rotor, câbles et lignes, générateur, moyeu du rotor et adaptateur de pale, engrenage de réglage des pales (« pitch »), système de graissage centralisé, vis des pales du rotor, pales de rotor,
 - Système parafoudre,
 - Anémomètre.

Les équipes de maintenance de la journée interviennent sur les anomalies et avaries techniques. Il s'agit de maintenance corrective. Elles assurent aussi la pérennité des machines (remplacement de pièces, mise à jour des logiciels, etc.). On parle alors de maintenance préventive.

Le fonctionnement des éoliennes ne se limitant pas aux heures ouvrées, le maintenancier mettra à disposition une astreinte nuit et week-ends/jours fériés chargée veiller au bon fonctionnement des installations.

Trois mois, puis un an après la mise en service industrielle, puis suivant une périodicité qui n'excédera pas trois ans, l'exploitant procédera à un contrôle de l'aérogénérateur (contrôle des brides de mât, de la fixation des pales et contrôle visuel du mât). Tous les ans, l'exploitant procédera également à un contrôle des systèmes instrumentés de sécurité. Ces contrôles feront l'objet d'un rapport tenu à la disposition de l'inspecteur des installations classées.

Les installations électriques extérieures et intérieures à l'aérogénérateur sont entretenues en bon état et sont contrôlées avant la mise en service industrielle puis à une fréquence annuelle, après leur installation par une personne du service maintenance de l'exploitant.

Le contenu des rapports relatifs auxdites vérifications sont tenus à disposition de l'administration.

De manière générale, l'exploitant dispose d'un manuel d'entretien de l'installation dans lequel sont précisés la nature et les fréquences des opérations d'entretien. Il tient également à jour pour

chaque installation un registre dans lequel sont consignées les opérations de maintenance ou d'entretien et leur nature, les défaillances constatées et les opérations correctives engagées.

Le rôle de l'exploitant est de superviser le bon fonctionnement des installations de manière plus globalisée. En lien avec le maintenancier, il identifie les points d'amélioration de l'efficacité des moyens de production.

C'est son rôle que de permettre l'accès au parc éolien mais également d'en prévenir les risques éventuels (habilitations, sensibilisation du public, etc.).

Le contrôle des équipements de sécurité intrinsèques aux éoliennes est confié à un prestataire type bureau de contrôle.

Le maintenancier comme l'exploitant peut surveiller à distance l'état de l'installation de production, ce grâce à un logiciel de supervision type SCADA. Le SCADA permet le pilotage des éoliennes de manière tout à fait indépendante. Il collecte les données de production qui seront utilisées par les protagonistes pour améliorer le rendement des moyens de production.

Cet appareil a également pour fonction d'alerter les équipes d'astreinte de la maintenance lors d'un incident ou d'un dysfonctionnement quelconque.

1.4. CAPACITES FINANCIERES

La société PE du Champ Blanc a été créée pour le projet éolien objet de la présente demande (extrait Kbis présent en Annexe 2.1.). Cette société de projet n'a pas de personnel mais est en relation contractuelle avec les entreprises qui assureront l'exploitation (Valeco) et la maintenance du parc (le turbinier). Cette société ne peut donc démontrer d'expérience ou de références indépendamment de ses actionnaires qui apporteront les fonds propres destinés au financement de l'opération.

Par ailleurs, ce dernier étant conditionné à l'obtention des autorisations par la société de projet, elle ne peut donc justifier, au moment du dépôt de la demande, de l'engagement financier ferme d'un établissement bancaire.

La Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) a validé le fait que la preuve de la capacité financière de l'exploitant doit se faire sur l'économie générale du projet.

Le pétitionnaire de la présente demande démontre sa capacité financière en présentant les éléments financiers relatifs à son projet.

Le montant de l'investissement est compris entre 24,48 et 34 millions d'euros selon les modèles de turbine qui seront sélectionnés à la suite de l'obtention de l'autorisation environnementale.

Il convient de préciser que la totalité de l'investissement sera réalisée avant la mise en service de l'installation.

Le plan d'affaires prévisionnel sur une durée d'exploitation de 20 ans indiquant les montants prévisionnels de chiffre d'affaires, de coûts et de flux de trésorerie, les charges et produits d'exploitation est présenté en Annexe n°2.2..

Le Groupe EnBW souhaiterait financer ce projet intégralement par l'apport de fond propres dans le cadre d'un financement dit « Corporate » c'est-à-dire sans faire appel à un financement bancaire à l'échelle du projet.

Pour le financement de ces investissements, le Groupe EnBW a un accès flexible à diverses sources de financement parmi lesquelles¹ :

- Programme de financement par émission de dette : 7 Md€ dont 500 M€ levés dans le cadre d'un financement vert (4,3 Md€ disponibles)
- Emission d'obligations hybrides à hauteur de 3 Md€ dont 1 Md€ d'obligations vertes
- Programme de papier commercial à hauteur de 2 Md€ (1,4 Md€ disponibles)
- Ligne de crédit syndiquée à hauteur de 1,5 Md€ (intégralement disponible)
- Lignes de crédit bilatérales à hauteur de 921 M€

Grâce à une stratégie financière saine et prévoyante et à un modèle économique pérenne, EnBW a obtenu de la part des deux agences de notation internationalement reconnues les notations supérieures suivantes :

- Moody's Investors Services : Baa1 / Stable (6 Janvier 2023)

¹ À fin Juin 2019

- Standard & Poor's Ratings Services : A- / Stable (30 Mars 2023)

Pour étayer sa démonstration, le pétitionnaire présente en annexes les documents suivants :

- La lettre d'engagement du Groupe EnBW de procéder à l'investissement (Annexe n°2.3.)
- Une attestation de demande d'émission de garantie financière du groupe ATRADIUS (Annexe n°2.4.) ;

Les principaux résultats financiers de Valeco sont présentés dans le tableau et le graphique ci-dessous :

Année	Chiffres d'affaires	Chiffres d'affaires éoliens	Résultat de l'exercice
2016	33 366 000 €	13 261 000 €	5 560 000 €
2017	49 738 000 €	21 430 000 €	11 611 000 €
2018	51 503 000 €	24 321 000 €	4 072 000 €
2019	54 133 000 €	32 960 000 €	-2 161 000 €
2020	76 100 000 €	43 409 000 €	2 275 000 €
2021	71 772 000 €	46 451 000 €	-5 030 000 €
2022	95 180 000 €	46 835 000 €	169 000 €

Tableau 1 : Résultats financiers de Valeco

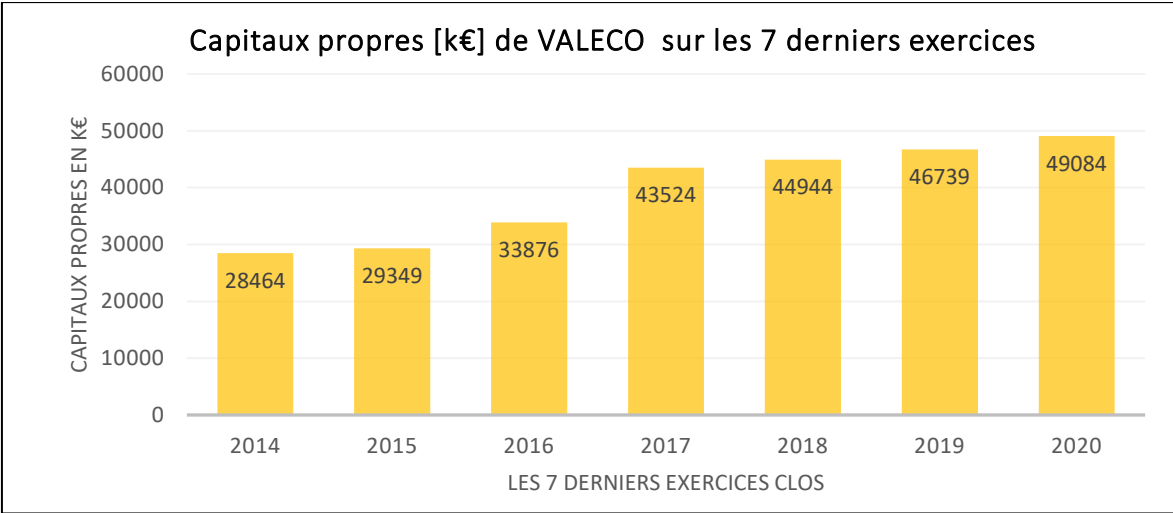


Figure 3 : Capitaux propres de Valeco sur les 7 derniers exercices

Concernant ces données de capitaux propres consolidés, le changement actionnarial de Valeco en juin 2019 par le Groupe EnBW implique que Valeco n'est plus soumis à l'obligation de comptes

consolidés depuis cette date. Les données financières à prendre en compte sont désormais celles d'EnBW ci-dessous :

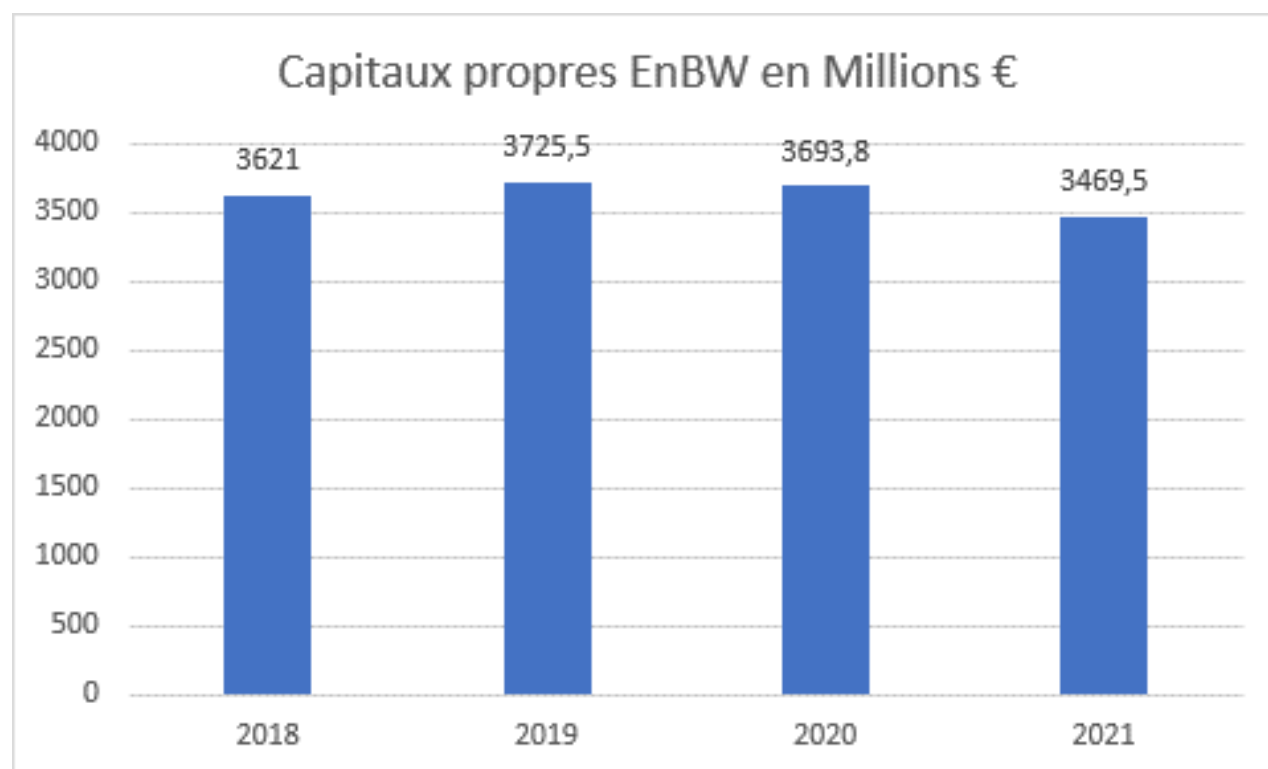


Figure 4 : Capitaux propres EnBW sur les 4 derniers exercices

Le pétitionnaire présente en *Annexe n°2.6* les bilans comptables des 3 dernières années de la société mère, Valeco SAS ainsi que les principales données financières du Groupe EnBW Energie Baden-Württemberg AG (le rapport annuel 2019 complet est téléchargeable sur le site internet de la société : <https://www.enbw.com/integrated-annual-report-2019/further-information/download-center/>).

1.5. GARANTIES FINANCIERES

La mise en service d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent soumise à autorisation au titre de l'article L. 512-1 est subordonnée à la constitution de garanties financières visant à couvrir, en cas de défaillance de l'exploitant lors de la remise en état du site, les opérations prévues à l'article R. 553-6.

La remise en état et la constitution des garanties financières sont prévues par les dispositions de l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, modifié par l'arrêté du 22 juin 2020. Cet arrêté abroge l'arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières, et modifie ou complète les prescriptions fixées dans l'arrêté du 26 août 2011 sur les installations éoliennes soumises à autorisation. Il est lui-même modifié par l'arrêté du 10 décembre 2021, puis par celui du 11 juillet 2023.

- Méthode de calcul

Le calcul s'effectue par période annuelle. Le montant initial de la garantie financière et l'indice utilisé pour calculer le montant de cette garantie sera fixé par l'arrêté d'autorisation préfectoral.

Le montant des garanties financières est calculé conformément à l'annexe I de l'arrêté du 22 juin 2020, modifié par l'arrêté du 11 juillet 2023 :

« CALCUL DU MONTANT INITIAL DE LA GARANTIE FINANCIÈRE

« I.-Le montant initial de la garantie financière d'une installation correspond à la somme du coût unitaire forfaitaire (Cu) de chaque aérogénérateur composant cette installation :

$$M = \sum (Cu)$$

« où :

« -M est le montant initial de la garantie financière d'une installation ;

« -Cu est le coût unitaire forfaitaire d'un aérogénérateur, calculé selon les dispositions du II de l'annexe I du présent arrêté. Il correspond aux opérations de démantèlement et de remise en état d'un site après exploitation prévues à l'article R. 515-36 du code de l'environnement.

« II.-Le coût unitaire forfaitaire d'un aérogénérateur (Cu) est fixé par les formules suivantes :

« a) lorsque la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est inférieure ou égale à 2 MW :

$$Cu = 75\,000$$

« b) lorsque sa puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est supérieure à 2 MW :

$$Cu = 75\,000 + 25\,000 * (P - 2)$$

« où :

« -Cu est le montant initial de la garantie financière d'un aérogénérateur ;

« -P est la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur, en mégawatt (MW)

VALECO, en tant qu'entreprise dépendant d'une société dont la majeure partie des capitaux appartiennent à des fonds publics, doit se soumettre dans le cadre de la passation de ses marchés, à la directive européenne 2014/25/UE visant à garantir le respect des principes de mise en concurrence, d'égalité de traitement des fournisseurs et de transparence. Les achats de fournitures, services et travaux destinés à ses sociétés de projet de construction y sont soumis, dès lors qu'ils sont liés à l'activité de production d'électricité et atteignent les montants des seuils de procédure.

Afin de garantir le principe de mise en concurrence des fabricants d'éoliennes, aucun nom de fabricant ne sera présenté dans ce dossier, et les éoliennes seront définies par leurs dimensions principales. Pour cette raison également, lorsque plusieurs éoliennes présentent des grandeurs équivalentes, il a été choisi de retenir la grandeur maximale dans les impacts, dangers et inconvénients de l'installation pour ne pas risquer de les sous-évaluer.

Pour cette raison, le montant des garanties financières sera calculé à partir de la puissance minimale de 14,4 MW et la puissance maximale potentielle du projet, 20 MW.

Le calcul du montant des garanties financières pour le parc éolien du Champ Blanc, comprenant 4 éoliennes, est estimé, via la formule précédente, entre 460 000€ (éoliennes de puissance unitaire 3,6 MW) et 600 000 € (éoliennes de puissance unitaire 5 MW).

Chaque année l'exploitant réactualisera le montant de la garantie financière, par l'application de la formule suivante conformément à l'annexe II de l'arrêté du 22 juin 2020, modifiée par l'arrêté du 10 décembre 2021, puis l'arrêté du 11 juillet 2023 :

$$M_n = M \times \left(\frac{Index_n}{Index_0} \times \frac{1 + TVA}{1 + TVA_0} \right)$$

Où :

- M_n est le montant exigible à l'année n ;
- M est le montant initial de la garantie financière de l'installation ;
- $Index_n$ est l'indice TP01 en vigueur à la date d'actualisation du montant de la garantie ;
- $Index_0$ est l'indice TP01 en vigueur au 1^{er} janvier 2011, fixé à 102,1807 calculé sur la base 20 ;
- TVA est le taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction à la date d'actualisation de la garantie ;
- TVA_0 est le taux de la taxe sur la valeur ajoutée au 1^{er} janvier 2011, soit 19,60%.

La société PE du Champ Blanc, atteste conformément à l'arrêté du 26 août 2011, modifié par celui du 22 juin 2020 puis celui du 10 décembre 2021 et celui du 11 juillet 2023, relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent de :

- La constitution d'une garantie financière effectuée auprès de la caisse régionale de crédit agricole mutuel du Languedoc d'un montant total maximal de 600 000€ ;

Dès lors de l'obtention de l'Autorisation Environnementale Unique :

- De l'envoi d'une copie de la garantie financière à la préfecture et à l'inspecteur des installations classées, dans le délai de 8 (huit) mois avant la mise en service.

Le pétitionnaire s'engage donc à provisionner un montant, fixé par le décret n°2011-985 du 23 août 2011, et son arrêté du 22 juin 2020 modifié par celui du 10 décembre 2021 puis celui du 11 juillet 2023, pour chaque éolienne à démanteler, à savoir entre 115 000€ (éolienne de 3,6MW) et 150 000€ (éolienne de 5MW) par éolienne soit un montant total de 460 000€ à 600 000€ pour le présent parc éolien.

Pour étayer sa démonstration, le pétitionnaire présente la lettre d'intention du président de la société PE du Champ Blanc d'établir les garanties financières (*Annexe n°2.5*).

2. ANNEXES

2.1. EXTRAIT KBIS DE LA SOCIETE PE DU CHAMP BLANC

Greffes du Tribunal de Commerce de Montpellier

C.J.M., 9 Rue de Tarragone

34070 Montpellier

N° de gestion 2024B01087



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 29 février 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro

985 086 982 R.C.S. Montpellier

Date d'immatriculation

29/02/2024

Dénomination ou raison sociale

PE DU CHAMP BLANC

Forme juridique

Société par actions simplifiée (Société à associé unique)

Capital social

600,00 Euros

Adresse du siège

188 Rue Maurice Bédart 34080 Montpellier

Activités principales

Production d'électricité d'origine renouvelable

Durée de la personne morale

Jusqu'au 28/02/2123

Date de clôture de l'exercice social

31 décembre

Date de clôture du 1er exercice social

31/12/2025

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination

VALECO

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Adresse

188 Rue Maurice Bédart 34080 Montpellier

Immatriculation au RCS, numéro

421 377 946 Montpellier

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement

188 Rue Maurice Bédart 34080 Montpellier

Activité(s) exercée(s)

Production d'électricité d'origine renouvelable

Date de commencement d'activité

20/02/2024

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Le Greffier





FIN DE L'EXTRAIT

2.2. PLAN D’AFFAIRE PREVISIONNEL

Dans le cadre d'un projet d'une puissance totale de 14,4MW (puissance minimale du projet) :

Caractéristiques

	Nb éoliennes	Puissance par éolienne	Puissance installée	Productible P50	Montant immobilisé	Montant immobilisé
Unité	unités	en MW	en MW	en heures éq.	en EUR/MW	en EUR
Parc	4	3,600	14,40	1 831	1 700 000	24 480 000
Tarif éolien (€/MWh)	65					
Coefficient L (Indice inflation électricité)	1,00%					
Taux d'emprunt de la société à EnBW	3,00%					
Durée prêt	15,00					
% de fonds propres	20%					
MSI prévisionnelle	2027					

Compte d'exploitation	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047
Chiffre d'affaires	1 310 400	2 647 008	2 673 478	2 700 213	2 727 215	2 754 487	2 782 032	2 809 852	2 837 951	2 866 330	2 894 994	2 923 944	2 953 183	2 982 715	3 012 542	3 149 296	3 321 043	3 387 464	3 455 213	3 524 318	1 797 402
Charges d'exploitation	-284 400	-581 882	-595 266	-608 957	-622 963	-637 291	-651 949	-666 943	-682 283	-697 976	-714 029	-730 452	-747 252	-764 439	-782 021	-800 008	-818 408	-837 231	-856 487	-876 187	-448 169
dt frais de maintenance	-170 640	-349 129	-357 159	-365 374	-373 778	-382 375	-391 169	-400 166	-409 370	-418 785	-428 417	-438 271	-448 351	-458 663	-469 213	-480 005	-491 045	-502 339	-513 892	-525 712	-268 902
dt autres charges d'exploitation	-113 760	-232 753	-238 106	-243 583	-249 185	-254 916	-260 779	-266 777	-272 913	-279 190	-285 612	-292 181	-298 901	-305 776	-312 808	-320 003	-327 363	-334 892	-342 595	-350 475	-179 268
Montant des impôts et taxes hors IS	-90 196	-150 128	-150 375	-150 626	-150 882	-151 143	-151 409	-151 680	-151 957	-152 238	-152 526	-152 818	-153 117	-153 421	-153 731	-155 188	-157 104	-157 870	-158 668	-159 493	-143 407
Exoédent brut d'exploitation	935 804	1 914 997	1 927 838	1 940 630	1 953 370	1 966 053	1 978 674	1 991 229	2 003 711	2 016 116	2 028 439	2 040 674	2 052 814	2 064 855	2 076 790	2 194 100	2 345 532	2 392 363	2 440 060	2 488 638	1 205 826
Dotations aux amortissements	-816 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-1 632 000	-816 000	0	0	0	0	0
Provision pour démantèlement	-15 333	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-30 667	-15 333	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	104 471	252 331	265 171	277 963	290 703	303 386	316 008	328 562	341 044	353 450	365 772	378 007	390 148	402 189	414 124	1 362 767	2 345 532	2 392 363	2 440 060	2 488 638	1 205 826
Résultat financier	-293 760	-563 926	-531 676	-498 451	-464 222	-428 959	-392 629	-355 202	-316 643	-276 919	-235 994	-193 833	-150 396	-105 648	-59 546	-12 051	0	0	0	0	0
Résultat courant avant IS	-189 289	-311 595	-266 505	-220 488	-173 519	-125 572	-76 622	-26 640	24 401	76 531	129 778	184 174	239 751	296 541	354 578	1 350 716	2 345 532	2 392 363	2 440 060	2 488 638	1 205 826
Montant de l'impôt sur les sociétés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net après impôt	-189 289	-311 595	-266 505	-220 488	-173 519	-125 572	-76 622	-26 640	24 401	76 531	129 778	184 174	239 751	296 541	354 578	1 350 716	2 345 532	2 392 363	2 440 060	2 488 638	1 205 826
Capacité d'autofinancement	642 044	1 351 071	1 396 162	1 442 179	1 489 148	1 537 094	1 586 045	1 636 027	1 687 068	1 739 197	1 792 445	1 846 841	1 902 418	1 959 208	2 017 244	2 182 049	2 345 532	2 392 363	2 440 060	2 488 638	1 205 826
Flux de remboursement de dette	-521 702	-1 066 998	-1 099 248	-1 132 472	-1 166 701	-1 201 965	-1 238 294	-1 275 722	-1 314 281	-1 354 005	-1 394 929	-1 437 091	-1 480 527	-1 525 276	-1 571 378	-803 411	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie disponible	120 342	284 074	296 914	309 706	322 446	335 129	347 750	360 305	372 787	385 193	397 515	409 750	421 891	433 931	445 867	1 378 638	2 345 532	2 392 363	2 440 060	2 488 638	1 205 826

Les charges d'exploitation comprennent l'ensemble des charges courantes encourues pendant la phase d'exploitation, notamment les loyers, les assurances, les frais de maintenance et de réparation, les coûts de gestion technique et administrative et les frais liés au respect des différentes obligations réglementaires comme, par exemple, la constitution des garanties pour démantèlement et les suivis environnementaux.

Dans le cadre d'un projet d'une puissance totale de 20MW (puissance maximale du projet) :

Caractéristiques

	Nb éoliennes	Puissance par éolienne	Puissance installée	Productible P50	Montant immobilisé	Montant immobilisé
Unité	unités	en MW	en MW	en heures éq.	en EUR/MW	en EUR
Parc	4	5,000	20,00	1 831	1 700 000	34 000 000

Tarif éolien (€/MWh)	65
Coefficient L (Indice inflation électricité)	1,00%
Taux d'emprunt de la société à EnBW	3,00%
Durée prêt	15,00
% de fonds propres	20%
MSI prévisionnelle	2027

Compte d'exploitation	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047
Chiffre d'affaires	1 820 000	3 676 400	3 713 164	3 750 296	3 787 799	3 825 677	3 863 933	3 902 573	3 941 598	3 981 014	4 020 825	4 061 033	4 101 643	4 142 660	4 184 086	4 374 022	4 612 560	4 704 811	4 798 907	4 894 886	2 496 392
Charges d'exploitation	-395 000	-808 170	-826 758	-845 773	-865 226	-885 126	-905 484	-926 310	-947 616	-969 411	-991 707	-1 014 516	-1 037 850	-1 061 721	-1 086 140	-1 111 122	-1 136 677	-1 162 821	-1 189 566	-1 216 926	-622 458
dt frais de maintenance	-237 000	-484 902	-498 055	-507 464	-519 136	-531 076	-543 291	-555 786	-568 589	-581 646	-595 024	-608 710	-622 710	-637 032	-651 684	-666 673	-682 006	-697 693	-713 740	-730 156	-373 475
dt autres charges d'exploitation	-158 000	-323 268	-330 703	-338 309	-346 090	-354 051	-362 194	-370 524	-379 046	-387 764	-396 683	-405 807	-415 140	-424 688	-434 456	-444 449	-454 671	-465 128	-475 826	-486 770	-248 983
Montant des impôts et taxes hors IS	-126 756	-214 567	-215 031	-215 504	-215 986	-216 478	-216 979	-217 490	-218 011	-218 542	-219 084	-219 636	-220 199	-220 773	-221 358	-224 111	-227 731	-229 180	-230 686	-232 252	-201 968
Excédent brut d'exploitation	1 298 244	2 653 663	2 671 375	2 689 019	2 706 586	2 724 072	2 741 470	2 758 772	2 775 972	2 793 061	2 810 034	2 826 880	2 843 594	2 860 166	2 876 588	3 038 790	3 248 151	3 312 810	3 378 655	3 445 708	1 671 966
Dotations aux amortissements	-1 133 333	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-2 266 667	-1 133 333	0	0	0	0	0
Provision pour démantèlement	-20 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000	-20 000	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	144 911	346 997	364 709	382 352	399 920	417 406	434 803	452 105	469 305	486 395	503 367	520 214	536 927	553 499	569 921	1 885 457	3 248 151	3 312 810	3 378 655	3 445 708	1 671 966
Résultat financier	-408 000	-783 231	-738 439	-692 293	-644 753	-595 776	-545 319	-493 336	-439 782	-384 610	-327 770	-269 212	-208 884	-146 733	-82 703	-16 738	0	0	0	0	0
Résultat courant avant IS	-263 089	-436 234	-373 730	-309 942	-244 833	-178 370	-110 515	-41 230	29 523	101 785	175 597	251 002	328 043	406 767	487 218	1 868 719	3 248 151	3 312 810	3 378 655	3 445 708	1 671 966
Montant de l'impôt sur les sociétés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net après impôt	-263 089	-436 234	-373 730	-309 942	-244 833	-178 370	-110 515	-41 230	29 523	101 785	175 597	251 002	328 043	406 767	487 218	1 868 719	3 248 151	3 312 810	3 378 655	3 445 708	1 671 966
Capacité d'autofinancement	890 244	1 870 433	1 932 936	1 996 725	2 061 833	2 128 296	2 196 151	2 265 436	2 336 189	2 408 452	2 482 264	2 557 669	2 634 710	2 713 433	2 793 885	3 022 052	3 248 151	3 312 810	3 378 655	3 445 708	1 671 966
Flux de remboursement de dette	-724 586	-1 481 941	-1 526 733	-1 572 878	-1 620 419	-1 669 396	-1 719 853	-1 771 836	-1 825 390	-1 880 562	-1 937 402	-1 995 980	-2 056 288	-2 118 439	-2 182 469	-1 115 848	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie disponible	165 658	388 492	406 204	423 847	441 415	458 901	476 298	493 600	510 800	527 890	544 862	561 709	578 422	594 994	611 416	1 906 204	3 248 151	3 312 810	3 378 655	3 445 708	1 671 966

Les charges d'exploitation comprennent l'ensemble des charges courantes encourues pendant la phase d'exploitation, notamment les loyers, les assurances, les frais de maintenance et de réparation, les coûts de gestion technique et administrative et les frais liés au respect des différentes obligations réglementaires comme, par exemple, la constitution des garanties pour démantèlement et les suivis environnementaux.

2.3. NOTICE DE CALCUL DE LA PRODUCTION

Le plan d'affaire prévisionnel présenté se base sur des données de production qui peuvent être explicitées. Plusieurs données sont prises en compte pour estimer la production énergétique attendues du parc éolien du Champ Blanc.

Puissance unitaire des éoliennes	3.6 à 5 MW
Puissance totale du parc éolien	14.4 à 20 MW
Nombre d'heures de fonctionnement à pleine puissance estimée (P50) avec les pertes de bridage	1931 h
Pertes liées au bridage acoustique	8%
Pertes liées au bridage chiroptère	3.2%

Tableau 2 : Données utilisées pour le calcul de la production

Sur la base d'un nombre d'heures de fonctionnement à pleine puissance du parc éolien, une fois les pertes principales appliquée, de 1831 heures par an il est possible d'affirmer que le parc éolien du Champ Blanc produira entre 26.3 et 36.6 GWh par an.

Voici le calcul :

- $1931 * 14.4 = 27\,806$ MWh/ an soit 27.8 GWh/ an pour la puissance minimale du parc éolien (14.4MW)
- $1931 * 20 = 38\,620$ MWh/ an soit 38.6 GWh/ an pour la puissance maximale du parc éolien (20MW)

2.4. LETTRE D'INTENTION DE FINANCEMENT ENBW

EnBW
Energie Baden-Württemberg AG

EnBW Energie Baden-Württemberg AG - 76180 Karlsruhe - Allemagne



SAS PE du Champ Blanc
A l'attention de la Direction
188 Rue Maurice Béjart
CS 57392
34184 Montpellier Cedex 4
France

Durlacher Allee 93
76131 Karlsruhe
Allemagne
Téléphone +49 721 63-06
Fax +49 721 63-12725
www.enbw.fr

Financement du projet éolien du Champ Blanc

30 août 2024

Madame, Monsieur,

La Société Parc Eolien du Champ Blanc société à actions simplifiées, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro SIREN 985 086 982 au capital social de 600 EUR que vous représentez porte le projet éolien du Champ Blanc.

Cette Société est détenue à 85% par le Groupe Valeco, à 7.5% par la commune d'Issoudun et à 7.5% par la commune de Saint-Georges-sur-Arnon. Elle a été créée aux fins du développement, de la réalisation et de l'exploitation de ce projet de parc éolien.

Le Groupe Valeco est un producteur d'énergie renouvelable depuis 1999 et développe, construit et exploite des installations de production d'électricité d'origine renouvelable. Depuis Juin 2019, Valeco fait partie du Groupe EnBW Energie Baden-Württemberg AG.

EnBW est le troisième énergéticien allemand détenu à plus de 95% par des acteurs publics du Bade-Wurtemberg parmi lesquels le Land, des communautés de communes, des municipalités ou leurs régies. Le Groupe EnBW emploie environ 26.900 collaborateurs et a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 56,0 milliards d'euros.

EnBW s'est fixé l'ambition de faire des énergies renouvelables un des principaux vecteurs de croissance dans le cadre de la transition énergétique, avec l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2035.

Siège social: Karlsruhe
Registre du commerce de Mannheim
N° HRB 107956
N° fiscal intracom. DE 812 384 000
Président du Conseil de Surveillance :
Lutz Feldmann
Directoire :
Georg Stamatelopoulos (Président)
Dirk Büsewell
Thomas Kuatzen
Colette Rückert-Hennen
Peter Heydeckler

1 / 2

EnBW
Energie Baden-Württemberg AG



Le projet de parc que la société Parc Eolien du Champ Blanc porte, représente pour Energie Baden-Württemberg AG l'opportunité de concrétiser cette stratégie par le développement et la mise en service de nouvelles capacités de production renouvelables en France.

Nous vous confirmons par la présente notre intention de financer 85% de l'investissement relatif au projet éolien du Champ Blanc, soit un investissement à hauteur d'un montant de 28.9 millions d'euros.

EnBW réalisera l'investissement au moyen d'un financement de groupe donc sans un financement bancaire spécifique au projet. Notre Groupe dispose d'un excellent accès aux marchés financiers internationaux et entretient des relations d'affaires de longue date avec des établissements financiers de premier plan. Ceci permet à EnBW de disposer à tout moment du financement pour l'investissement à venir.

Grâce à une stratégie financière saine et prévoyante et à un modèle économique pérenne, EnBW a obtenu de la part des deux agences de notation internationalement reconnues les notations supérieures suivantes :

- Moody's Investors Services : Baa1 / Stable (6 Janvier 2023)
- Standard & Poor's Ratings Services : A- / Stable (30 Mars 2023)

L'investissement sera soumis à l'approbation préalable des instances décisionnelles du Groupe, une fois les autorisations administratives obtenues.

Au vu de la qualité des projets développés et des échanges permanents entre les équipes Valeco et EnBW, nous avons toutes les raisons de penser que ce projet sera en phase avec les attentes techniques et financières du Groupe.

Nous vous prions, Monsieur, Madame, de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments distingués.


Marcel Münch (21. August 2024 07:02 GMT+1:0)

i. V. Marcel Münch
Senior Vice President
EnBW Energie Baden-Württemberg AG


Markus Pfäffle (2. September 2024 08:38 GMT+2)

i. V. Markus Pfäffle
Director Bank-/Project Finance
EnBW Energie Baden-Württemberg AG

2.5. ATTESTATION DE DEMANDE D'EMISSION D'UNE GARANTIE FINANCIERE

DocuSign Envelope ID: DCB0A58E-D08D-42FD-AFC8-09B92AA938F9



ATTESTATION DE DEMANDE D'EMISSION D'UNE GARANTIE FINANCIERE

Nous soussignés ATRADIUS CREDITO Y CAUCION DE SEGUROS Y REASEGUROS, situé 159 Rue Anatole France 92596 Levallois Perret France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 823 646 252, succursale de Atradius d Credito u Caucion SA de Seguros y Reaseguros dont le siège social est situé Paseo de la Castellana 4- 28046 à Madrid, immatriculée au registre commercial de Madrid sous le numéro M-171144, confirmons être en relation d'affaires historique avec VALECO.

Nous avons connaissance de la réglementation relative à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'Energie mécanique du vent, définie à l'article R.515-101 du code de l'environnement et au décret et à l'arrêté des 23 et 26 Août 2011, modifiés par l'arrêté du 11 juillet 2023. Nous avons notamment connaissance de la formule de calcul de la garantie à constituer, soit un montant de 75 000€ par éolienne ou bien, dans le cas où la puissance unitaire installée est supérieure à 2 MW, un montant fixé par la formule suivante:

$$Cu = 75\,000 + 25\,000 * (P-2)$$

où:

- Cu est le montant initial de la garantie financière d'un aérogénérateur;
- P est la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur, en mégawatt (MW).

Nous avons également connaissance que le montant ainsi calculé est actualisé à la date de mise en service par application de la formule suivante :

$$M_n = M \times \left(\frac{\text{Index}_n}{\text{Index}_0} \times \frac{1 + \text{TVA}}{1 + \text{TVA}_0} \right)$$

Nous confirmons avoir qualité, disposer des autorisations légales et être intéressés pour constituer la garantie décrite ci-dessus dans le cadre de nouveaux projets développés par le groupe Valeco.

Il est à noter que cet accord de principe est donné en considération des éléments connus à ce jour et que chaque demande de garantie devra être effectuée dans les formes et conditions requises par notre société.

En cas d'accord de ATRADIUS sur l'octroi d'une telle garantie, le délai de constitution des garanties financières sera d'au maximum 30 jours.

ATRADIUS

Fait à LEVALLOIS-PERRET

Le 15/09/2023

DocuSigned by:
BEN STITOU Khader
018C17FB34F3437...

DocuSigned by:
ROUSSEAU Vincent
5F1329549232445...

2.6. LETTRE D'INTENTION DE GARANTIES FINANCIERES



**Lettre d'intention de constitution des garanties financières
Parc éolien du Champ Blanc
Commune d'Issoudun et Saint-Georges-sur-Arnon**

Je soussigné, Monsieur François DAUMARD, Président de la Société Valeco, elle-même Président de la société PE DU CHAMP BLANC, société par actions simplifiée au capital de 600€ ayant son siège social à MONTPELLIER (Hérault) 188, rue Maurice Béjart, identifiée sous le numéro SIREN 985 086 982 au R.C.S de MONTPELLIER,

Atteste conformément à l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement modifié par l'arrêté du 22 juin 2020, du 10 décembre 2021 puis du 11 juillet 2023, de :

- ✓ L'intention de la société PE DU CHAMP BLANC de constituer une garantie financière auprès de la caisse régionale de crédit agricole mutuel du Languedoc,
- ✓ D'un montant maximal de 150 000 € par éoliennes, soit un total de 600 000 €,
- ✓ Avant la mise en service de l'installation.

Fait à Montpellier
Le 05/08/2024

Le président,
Pour le président et par
délégation :
Jean-Paul DOMBRET

Parc éolien du Champ Blanc
188 rue Maurice Béjart
34080 MONTPELLIER – France
Tél 04 67 40 74 00 – Fax 04 67 40 74 05

2.7. BILAN COMPTABLE DES 3 DERNIERES ANNEES

2.7.1. Liasse fiscale SAS VALECO 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1 BILAN - ACTIF DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**

Adresse de l'entreprise : **188 RUE MAURICE BEJART 34080 MONTPELLIER** Durée de l'exercice précédent : **12**

Numéro SIRET : **42137794600031** Néant ☐

Exercice N, en €, **31122021** Exercice N+1, en €, **31122020**

	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)				
AA				
ACTIF IMMOBILISE *				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AB				
Frais d'établissement *				
CX				
Frais de développement *				
AF	1 868 025	532 039	1 335 986	130 899
Concessions, brevets et droits similaires				
AI	536 744	15 003	521 741	100 497
Fonds commercial (1)				
AJ				430 196
Autres immobilisations incorporelles				
AL				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
AN	89 244		89 244	
Terrains				
AP	1 707 509	655 777	1 051 732	1 124 290
Constructions				
AR	2 698 867	2 137 184	561 683	192 072
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
AT	2 696 409	1 337 818	1 358 591	1 482 720
Autres immobilisations corporelles				
AV				43 344
Immobilisations en cours				
AX	10 000		10 000	
Avances et acomptes				
CS				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
CU	34 738 732	35 253	34 703 480	37 617 636
Autres participations				
BB				
Créances rattachées à des participations				
BD	13 467 634		13 467 634	20 896 956
Autres titres immobilisés				
BF	152 623 864		152 623 864	86 212 463
Prêts				
BI	997 470		997 470	890 660
Autres immobilisations financières *				
BH				
TOTAL (II)	211 434 498	4 713 073	206 721 425	149 121 732
BK				
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS *				
BL				
Matières premières, approvisionnements				
BN	22 969 072	2 124 210	20 844 862	69 303
En cours de production de biens				
BP				
En cours de production de services				
BR				
Produits intermédiaires et finis				
BT				
Marchandises				
BV				2 553
Avances et acomptes versés sur commandes				
BX	6 866 114	3 500	6 862 614	8 299 847
Clients et comptes rattachés (3) *				
BZ	48 422 408	3 706 133	44 716 275	41 501 999
Autres créances (3)				
CA				
Capital souscrit et appelé, non versé				
CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
CC				
Disponibilités				
CD	24 774 925		24 774 925	8 145 276
Charges constatées d'avance (3) *				
CE	331 296		331 296	87 045
TOTAL (III)	103 363 817	5 833 844	97 529 973	58 106 021
CJ				
Comptes de régularisation				
CW				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
CM				
Primes de remboursement des obligations (V)				
CN	2 037		2 037	92 388
Ecart de conversion actif *				
CO	314 800 351	10 546 917	304 253 434	207 320 140
TOTAL GENERAL (I à VI)				
CP				
Renvois : (1) Dont droit au bail : 110 000 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes 7 573 441 (3) Part à plus d'un an : 42 593 744				
CR				
Classe de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant ☐

	Exercice N	Exercice N+1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 11 260 449)	DA 11 260 449	11 260 449
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 21 392 989	21 392 989
Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
Réserve légale (3)	DD 1 843 260	1 843 260
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
Report à nouveau	DH 41 551 515	36 522 518
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 25 785 278	5 028 997
Subventions d'investissement	DJ 22 472	26 250
Provisions réglementées *	DK 82 922	31 080
TOTAL (I)	DL 101 938 886	76 105 543
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	DP 422 288	844 618
Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR 422 288	844 618
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT 84 580	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 2 797 152	3 525 872
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 185 591 787	121 492 240
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 2 778 314	2 245 510
Dettes fiscales et sociales	DY 6 318 232	2 773 818
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	114 834
Autres dettes	EA 2 655 074	
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB 1 562 845	217 706
TOTAL (IV)	EC 201 787 984	130 369 980
Ecart de conversion passif *	ED 104 277	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE 304 253 434	207 320 140
REVENUS		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) 1C Ecart de réévaluation libre 1D Réserve de réévaluation (1976) 1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 31 716 197	20 494 886
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 11 000	11 000

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant ☐

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services *	FD	31 796	FE		FF	31 796	
		FG	19 319 912	FI		FI	19 319 912	
		FJ	19 351 708	FK		FL	19 351 708	
	Chiffres d'affaires nets*						7 144 253	
	Production stockée *			FM		FM	3 278 983	
	Production immobilisée *			FN		FN	(548 088)	
	Subventions d'exploitation			FO		FO	113 775	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP		FP	2 534 599	
	Autres produits (1) (11)			FQ		FQ	22 230	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		FR	25 301 295	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		FU	5 096	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW		FW	12 592 745	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		FX	470 057	
	Salaires et traitements *			FY		FY	11 027 280	
	Charges sociales (10)			FZ		FZ	6 109 853	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	GA		GA		GA	1 144 322
			GB		GB		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC		GC		GC	1 541 383
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD		GD		GD		
	Autres charges (12)	GE		GE		GE	617 650	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		GF	33 508 387
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG		GG	(8 207 092)	
opération en cours	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		GJ	5 532 945	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		GK	2 392 546	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		GL	28 059 933	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		GM	1 013 188	
	Différences positives de change			GN		GN	66 974	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		GO		
Total des produits financiers (V)				GP		GP	37 065 586	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ		QQ	1 493 024	
	Intérêts et charges assimilées (6)			QR		QR	2 800 749	
	Différences négatives de change			QS		QS	205	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		GU	4 293 978
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		GV	32 771 608	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW		GW	24 564 516	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant ☐

		Exercice N		Exercice (N-1)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 072 703	884 582
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		5 531
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 072 703	890 113
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 364	1 276 333
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	53 911	641 535
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	96 842	26 689
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	154 117	1 944 556
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	918 586	(1 054 444)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		92 757
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	(302 176)	(608 645)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	63 439 584	17 117 672
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	37 654 306	12 088 674
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		IN	25 785 278	5 028 997
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		5 338
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(8bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(8ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	211 399	133 164
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	590 707	76 903	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PCEA / VNC		53 911	185 284	
SUBVENTION INVST			3 028	
PENALITES		135		
AMT EXCEPT ET DERO		96 842		
DIVERS		3 229	866 383	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2.7.2. Liasse fiscale SAS VALECO 2022

VALECO SAS					
BILAN PASSIF			page 2		
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022			Présenté en Euros		
Edité le 12/05/2023					
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)			
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 11 260 449)	11 260 449	11 260 449	2,47	3,70	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	21 392 989	21 392 989	4,69	7,03	
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 843 260	1 843 260	0,40	0,81	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	67 336 794	41 551 515	14,78	13,99	
Résultat de l'exercice	19 792 222	25 785 278	4,34	8,47	
Subventions d'investissement	19 306	22 472	0,00	0,01	
Provisions réglementées	134 764	82 922	0,03	0,03	
TOTAL (I)	121 779 783	101 938 886	26,69	33,90	
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
TOTAL (II)					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques	539 020	422 288	0,12	0,14	
Provisions pour charges					
TOTAL (III)	539 020	422 288	0,12	0,14	
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires	100 000	84 580	0,02	0,03	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts	2 111 259	2 786 152	0,46	0,02	
. Découverts, concours bancaires	16 000	11 000	0,00	0,00	
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers	314 839 245	181 932 614	69,01	59,80	
. Associés	3 256 079	3 659 173	0,71	1,20	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 885 795	2 778 314	0,63	0,91	
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel	4 108 648	2 762 166	0,90	0,91	
. Organismes sociaux	2 222 575	2 001 152	0,49	0,99	
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 389 635	1 326 811	0,52	0,44	
. Etat, obligations cautionnées					
. Autres impôts, taxes et assimilés	240 365	228 103	0,05	0,07	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	501 101	2 655 074	0,11	0,87	
Instruments financiers à terme					
Produits constatés d'avance	1 090 368	1 562 845	0,24	0,51	
TOTAL (IV)	333 759 069	201 787 984	73,16	66,32	
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	123 945	104 277	0,03	0,03	
TOTAL PASSIF (I à V)	456 201 816	304 253 434	100,00	100,00	

GROUPE VALECO

VALECO SAS					
BILAN ACTIF			page 1		
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022			Présenté en Euros		
Edité le 12/05/2023					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)			
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif Immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	1 922 451	879 648	0,23	1 335 986	0,44
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	536 744	20 503	0,11	521 741	0,17
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	89 244	89 244	0,02	89 244	0,03
Constructions	1 707 509	726 907	0,21	1 051 732	0,35
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 724 360	2 292 856	0,09	561 683	0,18
Autres immobilisations corporelles	3 038 833	1 751 880	0,28	1 358 591	0,45
Immobilisations en cours					
Avances & acomptes	10 000	10 000	0,00	10 000	0,00
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres Participations	36 504 864	161 556	7,97	34 703 480	11,41
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 131 573	2 131 573	0,47	13 467 634	4,43
Prêts	314 480 091	314 480 091	69,93	152 623 864	50,16
Autres immobilisations financières	273 575	273 575	0,06	997 470	0,33
TOTAL (I)	363 419 244	5 833 350	78,38	206 721 425	67,94
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services	23 334 094	1 952 601	4,69	20 844 862	6,86
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances & acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	12 696 215	3 500	2,78	6 862 614	2,28
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	127 395	127 395	0,03	418 189	0,14
. Personnel	26 090	26 090	0,01	25 950	0,01
. Organismes sociaux	2 859	2 859	0,00		
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 480 452	1 480 452	0,32	1 045 103	0,34
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	258 695	258 695	0,06	408 370	0,13
. Autres	51 709 357	4 975 255	10,24	42 818 664	14,07
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	15 585 228	15 585 228	3,42	24 774 925	8,14
Charges constatées d'avance	345 389	345 389	0,08	331 296	0,11
TOTAL (II)	105 545 775	6 931 356	21,62	97 529 973	32,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	1 502	1 502	0,00	2 037	0,00
TOTAL ACTIF (0 à V)	468 966 521	12 764 705	100,00	304 253 434	100,00

GROUPE VALECO

VALECO SAS	COMPTE DE RÉSULTAT	page 3
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Présenté en Euros	Edité le 12/05/2023

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens	32 864		32 864	0,11	31 798	0,18	1 068		3,36	
Production vendue services	30 384 844	14 355	30 399 199	99,89	19 319 912	99,84	11 079 287		57,26	
Chiffres d'Affaires Nets	30 417 708	14 355	30 432 063	100,00	19 351 708	100,00	11 080 355		57,26	
Production stockée			365 022	1,20	3 278 983	16,94	-2 913 961		-88,96	
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			76 225	0,25	113 775	0,59	-37 550		-32,99	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 785 448	5,87	2 534 599	13,10	-749 151		-29,55	
Autres produits			7 665	0,03	22 230	0,11	-14 565		-65,51	
Total des produits d'exploitation (I)			32 666 424	107,34	25 301 295	130,74	7 365 129		29,11	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			44 230	0,15	5 098	0,03	39 134		767,94	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			14 809 679	48,86	12 592 745	65,07	2 216 934		17,60	
Impôts, taxes et versements assimilés			507 776	1,57	470 057	2,43	37 719		8,02	
Salaires et traitements			12 782 214	42,00	11 027 280	56,98	1 754 934		15,91	
Charges sociales			7 082 718	23,27	6 109 853	31,57	972 865		15,92	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			994 117	3,27	1 144 322	5,91	-150 205		-13,12	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 458 621	4,79	1 541 383	7,97	-82 762		-5,36	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			612 419	2,01	617 650	3,19	-5 231		-0,84	
Total des charges d'exploitation (II)			38 291 773	125,83	33 508 387	173,15	4 783 386		14,28	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-5 625 350	-18,47	-8 207 092	-42,40	2 581 742		31,46	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			16 433 864	54,00	5 532 945	28,59	10 900 919		197,02	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			3 298 741	10,84	2 392 546	12,36	906 195		37,99	
Autres intérêts et produits assimilés			1 000 714	3,29	28 059 933	145,00	-27 059 219		-96,42	
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 273 860	4,19	1 013 188	5,24	260 672		25,73	
Différences positives de change			54 691	0,18	66 974	0,35	-12 283		-18,33	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			22 061 870	72,50	37 065 586	191,54	-15 003 716		-40,47	
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 425 853	7,97	1 493 024	7,72	932 829		62,48	
Intérêts et charges assimilés			3 853 022	12,66	2 800 749	14,47	1 052 273		37,57	
Différences négatives de change			16	0,00	205	0,00	-189		-92,19	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			6 278 891	20,63	4 293 978	22,19	1 984 913		46,23	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			15 782 979	51,86	32 771 608	169,35	-16 988 629		-51,83	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			10 157 629	33,36	24 564 516	126,94	-14 406 887		-58,58	

VALECO SAS	COMPTE DE RÉSULTAT	page 4
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Présenté en Euros	Edité le 12/05/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 115	0,14	43 115	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 941 937	29,38	1 072 703	5,54
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	8 985 052	29,52	1 072 703	5,54
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	537	0,00	3 364	0,02
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 939	0,09	53 911	0,28
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	412 008	1,35	96 842	0,50
Total des charges exceptionnelles (VIII)	438 482	1,44	154 117	0,80
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 546 570	28,08	918 586	4,75
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 088 022	-3,57	-302 176	-1,55
Total des Produits (I+III+V+VII)	63 713 346	209,36	63 439 584	327,82
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	43 921 124	144,33	37 654 306	194,58
RÉSULTAT NET	19 792 222	65,04	25 785 278	133,25
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>	
Dont Credit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

GROUPE VALECO

2.7.3. Liasse fiscale SAS VALECO 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : **188 RUE MAURICE BEJART 34090 MONTPELLIER** Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * **4 2 1 3 7 7 9 4 6 0 0 0 3 1** Néant ☐ *

		Exercice N, état N	Exercice N-1	
		31122023	31122022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TO TAL (II)	BJ	BK	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TO TAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	LA	
	Renvois : (1) Dont droit au bail	110 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
	Classe de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 11 260 449)	DA	11 260 449
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	21 392 989
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 843 260
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	87 129 015
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(421 450)
	Subventions d'investissement	DJ	16 000
Provisions réglementées *	DK	186 606	
TO TAL (I)	DL	121 406 869	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	496 151
	Provisions pour charges	DQ	539 020
TO TAL (III)	DR	496 151	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	100 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 453 684
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	444 372 101
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 013 701
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 911 471
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	258 404
	Produits constatés d'avance (4)	EB	313 600
TO TAL (IV)	EC	461 322 961	
Ecart de conversion passif * (V)	ED	88 520	
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	583 314 501	
RENOUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	59 185 000	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	16 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) **4** **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise **SAS VALECO**

Néant ☐

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		43 115	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 199 486	8 941 937	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 199 486	8 985 052	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	668 070	537	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	31 025	25 939	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	51 842	412 006	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	750 936	438 482	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	1 448 550	8 546 570	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(1 927 317)	(1 088 022)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	56 560 835	63 713 346	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	56 982 285	43 921 124	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	(421 450)	19 792 222	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K			
	(7)	Dont amortissement exceptionnel de 2% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(8)	Dont transferts de charges								RC			
	(9)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5								RD			
	(10)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	182 394	155 217	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(12)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A3			
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A4	880 183	594 084	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	PCEA / VNC								10 738		2 197 986		
	SUBVENTION INVST										1 500		
PENALITES								6 554					
AMT EXCEPT ET DERO								51 842					
DIVERS								681 802					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
								Charges antérieures		Produits antérieurs			

2.7.4. Principales données financières d'EnBW en 2019 et 2020

Performance indicators of the EnBW Group

Financial and strategic performance indicators			
in € million	2020	2019	Change in %
External revenue ¹	19,694.3	19,435.7	1.3
Adjusted EBITDA	2,781.2	2,432.5	14.3
Share of adjusted EBITDA accounted for by Sales in € million/in % ¹	335.0/12.0	325.9/13.4	2.8/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Grids in € million/in % ¹	1,346.6/48.4	1,355.3/55.7	-0.6/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Renewable Energies in € million/in % ¹	835.6/30.0	499.3/20.5	67.4/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Generation and Trading in € million/in % ¹	442.2/15.9	426.4/17.5	3.7/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Other/Consolidation in € million/in % ¹	-178.2/-6.3	-174.4/-7.1	-2.2/-
EBITDA	2,663.3	2,245.2	18.6
Adjusted EBIT	1,391.5	944.7	47.3
EBIT	1,102.7	596.7	84.8
Adjusted Group net profit ²	682.8	786.8	-13.2
Group net profit ³	596.1	734.2	-18.8
EnBW share price as of 31/12	56.0	50.5	10.9
Earnings per share from Group net profit/loss in € ³	2.20	2.71	-18.8
Dividend per share/dividend payout ratio in % ^{3,4}	1.00/40	0.70/40	42.9/-
Retained cash flow	1,638.5	1,240.7	32.1
Internal financing capability in % ¹	102.8	90.0	-
Net cash investment ¹	1,826.9	2,481.4	-26.4
Net debt	14,406.5	12,852.4	12.1
Net financial debt	7,231.9	6,021.6	20.1
Return on capital employed (ROCE) in %	6.3	5.2	-
Weighted average cost of capital before tax in %	5.2	5.2	-
Average capital employed	23,025.6	19,315.1	19.2
Value added	253.3	0.0	-
Non-financial performance indicators			
	2020	2019	Change in %
Customers and society goal dimension			
Reputation Index	55.5	52.8	5.1
EnBW/Yello Customer Satisfaction Index	132/159	116/157	13.8/1.3
SAIDI (electricity) in min./year	15	15	-
Environment goal dimension			
Installed output of renewable energies (RE) in GW and the share of the generation capacity accounted for by RE in %	4.9/39.0	4.4/31.8	18.9/-
CO ₂ intensity in g/kWh ^{5,6}	372	419	-11.7
Employees goal dimension			
People Engagement Index (PEI) ⁷	83	-	-
LTIF for companies controlled by the Group ^{8,9} /LTIF overall ⁸	2.1/3.6	2.1/3.8	-/-5.3
Employees ¹⁰			
	31/12/2020	31/12/2019	Change in %
Employees	24,655	23,293	5.8
Employee equivalents ¹¹	23,078	21,843	5.7

¹ The figures for the previous year have been restated.
² In relation to the profit/loss attributable to the shareholders of EnBW AG.
³ For 2020, subject to approval from the ordinary Annual General Meeting on 05/05/2021.
⁴ Adjusted for the valuation effects of IFRS 9 in 2019.
⁵ Includes redispatch deployment.
⁶ Nuclear generation is not included in the calculation for the key performance indicator CO₂ intensity. The CO₂ intensity including nuclear generation for the reporting year was 268 g/kWh (previous year: 295 g/kWh).
⁷ The performance indicator was reported for the first time in 2020 and replaces the Employee Commitment Index (ECI). There is no value for 2019 and no forecasted value for 2020 available.
⁸ Variations in the group of consolidated companies (all companies with more than 100 employees, excluding external agency workers and contractors, are generally considered).
⁹ Except for companies in the area of waste management.
¹⁰ Number of employees excluding apprentices/trainees and inactive employees.
¹¹ Converted into full-time equivalents.

2.7.5. Principales données financières d'EnBW en 2021 et 2022

Table of contents ⁷

1

Performance indicators of the EnBW Group

Performance indicators of the EnBW Group

Financial and strategic performance indicators

in € million	2022	2021	Change in %
External revenue	56,002.6	32,147.9	74.2
Adjusted EBITDA	3,285.7	2,959.3	11.0
Share of adjusted EBITDA accounted for by Smart Infrastructure for Customers in € million/in %	510.2/15.5	344.0/11.6	48.3/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by System Critical Infrastructure in € million/in %	1,046.0/31.8	1,263.0/42.7	-17.2/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Sustainable Generation Infrastructure in € million/in %	1,934.8/58.9	1,539.7/52.0	25.7/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Other/Consolidation in € million/in %	-205.3/-6.2	-187.4/-6.3	9.6/-
EBITDA	4,473.2	2,803.5	59.6
Adjusted EBIT	1,670.5	1,402.9	19.1
EBIT	2,141.2	158.8	-
Adjusted Group net profit ¹	972.6	1,203.2	-19.2
Group net profit ¹	1,738	363.2	-
EnBW share price as of 31/12	87.00	76.00	14.5
Earnings per share from Group net profit (€) ¹	6.42	1.34	-
Dividend per share / dividend payout ratio in % ^{2,3}	1.10/31	1.10/36	-/-
Retained cash flow	2,534.9	1,783.8	42.1
Debt repayment potential in % ⁴	23.4	17.2	-
Net cash investment	2,767.7	2,471.2	12.0
Net debt ⁴	10,847.0	10,351.3	4.8
Net financial debt ⁴	7,214.2	4,466.3	61.5
Return on capital employed (ROCE) in %	7.9	6.9	-
Weighted average cost of capital before tax in %	6.8	4.9	-
Average capital employed	22,690.5	22,249.9	2.0
Value spread in %	1.1	2.0	-

Non-financial performance indicators

	2022	2021	Change in %
Customers and society goal dimension			
Reputation Index	58	55	5.5
EnBW/Yello Customer Satisfaction Index	139/166	127/159	9.4/4.4
SAIDI electricity in min./year	16.6	15.8	5.1
Environment goal dimension			
Installed output of renewable energies (RE) in GW and the share of the generation capacity accounted for by RE in %	5.4/41.7	5.1/40.1	5.9/4.0
CO ₂ intensity in g/kWh ⁵	491	478	2.6
Employees goal dimension			
People Engagement Index (PEI) ⁶	81	82	-1.2
LTIF for companies controlled by the Group ^{7,8} / LTIF overall ⁹	2.6/4.1	2.3/3.3	13.0/24.2

Employees⁸

	31/12/2022	31/12/2021	Change in %
Employees	26,980	26,064	3.5
Employee equivalents ¹⁰	25,339	24,519	3.3

¹ In relation to the profit/loss attributable to the shareholders of EnBW AG.² For 2022, subject to approval from the ordinary Annual General Meeting on 09/05/2023.³ Adjusted for the valuation effects of IFRS 9 in 2021.⁴ For the calculation of the net debt and debt repayment potential, please refer to the section "The EnBW Group" of the management report.⁵ The calculation for this performance indicator does not include nuclear generation and the share of positive redispatch that cannot be controlled by EnBW. If the share of positive redispatch that cannot be controlled by EnBW is taken into account, CO₂ intensity would be 508 g/kWh for the reporting year (previous year: 492 g/kWh). CO₂ intensity including nuclear generation for the reporting year was 401 g/kWh (previous year: 386 g/kWh). We publish a five-year comparison of the performance indicators in our "Multi-year overview" on p.305⁸.⁶ Variations in the group of consolidated companies (all companies with more than 100 employees are considered [except ITDs]). Companies that were fully consolidated for the first time in the fourth quarter of 2022 were not included in the employee surveys for the PEI.⁷ Variations in the group of consolidated companies (all companies with more than 100 employees, excluding external agency workers and contractors, are considered).⁸ Companies that were fully consolidated for the first time during the 2022 financial year were not included in the calculations for the LTIF performance indicators. Except for companies in the area of waste management.⁹ Number of employees excluding apprentices/trainees and inactive employees.¹⁰ Converted into full-time equivalents.

Integrated Annual Report 2022 of EnBW

2.7.6. Principales données financières d'EnBW en 2022 et 2023

Table of contents² 1 Performance indicators of the EnBW Group

Performance indicators of the EnBW Group

Financial and strategic performance indicators

in € million	2023	2022	Change in %
External revenue	44,430.7	56,002.6	-20.7
Adjusted EBITDA ¹	6,365.2	3,967.1	60.4
Share of adjusted EBITDA accounted for by Smart Infrastructure for Customers in € million/in % ¹	239.5/3.8	498.4/12.6	-51.9/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by System Critical Infrastructure in € million/in % ¹	1,772.0/27.8	1,057.8/26.7	67.5/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Sustainable Generation Infrastructure in € million/in % ¹	4,647.6/73.0	2,616.2/65.9	77.6/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Other/Consolidation in € million/in % ¹	-293.9/-4.6	-205.3/-5.2	-43.2/-
EBITDA	5,738.3	4,473.2	28.3
Adjusted EBIT ¹	4,678.9	2,351.9	98.9
EBIT	3,341.3	2,141.2	56.0
Adjusted Group net profit ^{1,2}	2,779.5	1,413.1	96.7
Group net profit ²	1,537.6	1,738.0	-11.5
EnBW share price as of 31/12	79.20	87.00	-9.0
Earnings per share from Group net profit [€] ²	5.68	6.42	-11.5
Dividend per share [€] / dividend payout ratio in % ^{3,4}	1.50/15	1.10/31	36.4/-
Retained cash flow ¹	4,831.5	3,216.5	50.2
Debt repayment potential in % ^{1,5}	41.3	29.7	-
Net cash investment	2,739.8	2,767.7	-1.0
Net debt ⁶	11,703.1	10,847.0	7.9
Net financial debt ⁶	7,558.2	7,214.2	4.8
Return on capital employed (ROCE) in % ¹	17.6	10.9	-
Weighted average cost of capital before tax in %	7.4	6.8	-
Average capital employed	27,310.0	22,690.5	20.4
Value spread in % ¹	10.2	4.1	-

Non-financial performance indicators

	2023	2022	Change in %
Customers and society goal dimension			
Reputation Index	55	58	-5.2
EnBW/Yello Customer Satisfaction Index	130/161	139/166	-6.5/-3.0
SAIDI electricity in min./year	19.3	16.6	16.3
Environment goal dimension			
Installed output of renewable energies (RE) in GW and the share of the generation capacity accounted for by RE in %	5.7/46.9	5.4/41.7	5.6/12.5
CO ₂ intensity in g/kWh ⁸	347	491	-29.3
Employees goal dimension			
People Engagement Index (PEI) ⁷	82	81	1.2
LTIF for companies controlled by the Group ^{8,9} / LTIF overall ⁸	2.4/3.7	2.6/4.1	-7.7/-9.8

Employees¹⁰

	31/12/2023	31/12/2022	Change in %
Employees	28,630	26,980	6.1
Employee equivalents ¹¹	26,943	25,339	6.3

¹ The figures for the previous year have been restated.
² In relation to the profit/loss attributable to the shareholders of EnBW AG.
³ The dividend payout ratio for 2022 was calculated based on the adjusted Group net profit before the restatement of the figure for the previous year.
⁴ For 2023, subject to approval from the ordinary Annual General Meeting on 07/05/2024.
⁵ For the calculation of the net debt and debt repayment potential, please refer to the section "The EnBW Group" of the management report.
⁶ The calculation for this performance indicator does not include nuclear generation and the share of positive redispatch that cannot be controlled by EnBW. If the share of positive redispatch that cannot be controlled by EnBW is taken into account, CO₂ intensity would be 393 g/kWh for the reporting year (previous year: 508 g/kWh). CO₂ intensity including nuclear generation for the reporting year was 344 g/kWh (previous year: 401 g/kWh). We publish a five-year comparison of the performance indicators in our "Multi-year overview" on p. 312.
⁷ Variations in the group of consolidated companies (all companies with more than 100 employees are considered [except ITDs]).
⁸ The LTIF for companies controlled by the Group excluding waste management and LTIF overall, which includes the area of waste management, only includes companies with more than 100 employees, excluding external agency workers and contractors.
⁹ Newly fully consolidated companies are not included for a maximum transition period of three years.
¹⁰ Number of employees excluding apprentices/trainees and inactive employees.
¹¹ Converted into full-time equivalents.

Integrated Annual Report 2023 of EnBW

Indicateurs financiers et stratégiques - EnBW 2019 & 2020

Traduction du document présenté page 32 de la pièce n°8

Indicateurs financiers et stratégiques	2020	2019	Variation en %
Chiffre d'affaires externe	19 694,3	19 435,7	1,3
EBITDA ajusté	2 781,2	2 415,6	15,2
Part EBITDA ajusté - Ventes (M€/%)	335,0 / 12,0	329,5 / 13,6	1,7 / -
Part EBITDA ajusté - Réseaux (M€/%)	1 286,6 / 46,2	1 278,5 / 52,9	0,6 / -
Part EBITDA ajusté - Renouvelables (M€/%)	836,5 / 30,1	479,3 / 19,8	74,5 / -
Part EBITDA ajusté - Production/Négoce (M€/%)	1 101,3 / 39,6	624,7 / 25,9	76,3 / -
Part EBITDA ajusté - Autres/Consolidation (M€/%)	-778,2 / -27,9	-296,4 / -12,3	-
EBITDA	2 987,4	2 302,2	29,7
EBIT ajusté	1 391,5	947,4	46,8
EBIT	1 397,1	564,0	147,8
Résultat net ajusté Groupe	682,0	578,6	17,9
Résultat net Groupe	598,0	195,6	204,5
Cours action EnBW au 31/12 (€)	56,0	42,9	30,5
Résultat par action Groupe (€)	2,21	0,70	215,7
Dividende par action / payout (%)	1,00 / 45,2	0,70 / 145,9	-
Cash-flow disponible	1 960,5	1 282,0	52,9
Capacité financement interne (%)	130,6	178,0	-26,6
Investissements nets	1 494,5	1 647,6	-9,3
Dette nette	7 445,7	7 812,4	-4,7
Dette financière nette	11 405,3	11 882,1	-4,0
ROCE (%)	7,1	6,0	-
WACC avant impôt (%)	5,2	5,2	-
Capital moyen employé	23 025,6	19 315,1	19,2
Valeur ajoutée	253,3	0,0	-

Indicateurs non financiers (Clients et société) -2019 & 2020

Clients et société	2020	2019	Variation en %
Indice de réputation	55,5	52,6	5,5
Indice satisfaction EnBW/Yello	132 / 150	116 / 157	13,8 / 1,3
SAIDI (min/an)	15	14	7,1

Indicateurs environnement - 2019 & 2020

Environnement	2020	2019	Variation en %
Capacité installée ENR (GW / %)	4,9 / 39,0	4,4 / 31,8	18,9 / -
Intensité CO2 (g/kWh)	311	325	-4,3

Employés - 2019 & 2020

Employés	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Effectifs	24 655	23 295	5,8
Équivalents temps plein	23 078	21 843	5,7

Indicateurs financiers et stratégiques - EnBW 2021 & 2022

Traduction du document présenté page 33 de la pièce n°8

Indicateurs financiers et stratégiques	2022	2021	Variation en %
Chiffre d'affaires externe	56 002,6	32 147,9	74,2
EBITDA ajusté	3 285,7	2 959,3	11,0
Part EBITDA ajusté - Infrastructure intelligente clients (M€/%)	510,2 / 15,5	344,0 / 11,6	48,3 / -
Part EBITDA ajusté - Infrastructures critiques système (M€/%)	1 046,0 / 31,8	1 263,0 / 42,7	-17,2 / -
Part EBITDA ajusté - Production durable (M€/%)	1 934,8 / 58,9	1 539,7 / 52,0	25,7 / -
Part EBITDA ajusté - Autres/Consolidation (M€/%)	-205,3 / -6,2	-187,4 / -6,3	9,6 / -
EBITDA	4 473,2	2 803,5	59,6
EBIT ajusté	1 670,5	1 402,9	19,1
EBIT	2 141,2	158,8	-
Résultat net ajusté Groupe	972,6	1 203,2	-19,2
Résultat net Groupe	1 738,0	362,2	-
Cours action EnBW au 31/12 (€)	87,00	76,00	14,5
Résultat par action Groupe (€)	6,42	1,34	-
Dividende par action / payout (%)	1,10 / 31	1,10 / 36	-
Cash-flow disponible	2 534,9	1 783,8	42,1
Capacité remboursement dette (%)	23,4	17,2	-
Investissements nets	2 767,7	2 471,2	12,0
Dette nette	10 847,0	10 351,3	4,8
Dette financière nette	7 214,2	4 466,3	61,5
ROCE (%)	7,9	6,9	-
WACC avant impôt (%)	6,8	4,9	-
Capital moyen employé	22 690,5	22 249,9	2,0
Écart de valeur (%)	1,1	2,0	-

Indicateurs non financiers (Clients et société) -2021 & 2022

Clients et société	2022	2021	Variation en %
Indice de réputation	58	55	5,5
Indice satisfaction EnBW/Yello	139 / 166	127 / 159	9,4 / 4,4
SAIDI (min/an)	16,6	15,8	5,1

Indicateurs environnement - 2021 & 2022

Environnement	2022	2021	Variation en %
Capacité installée ENR (GW / %)	5,4 / 41,7	5,1 / 40,1	5,9 / 4,0
Intensité Co2 (g/kWh)	491	478	2,6

Employés - 2021 & 2022

Employés	31/12/2022	31/12/2021	Variation en %
Effectifs	26 980	26 064	3,5
Équivalents temps plein	25 339	24 519	3,3

Indicateurs financiers et stratégiques - EnBW 2022 & 2023

Traduction du document présenté page 34 de la pièce n°8

Indicateurs financiers et stratégiques	2023	2022	Variation en %
Chiffre d'affaires externe	46 430,7	56 002,6	-20,7
EBITDA ajusté	3 656,2	3 285,7	60,4
Part EBITDA ajusté - Infrastructure Intelligente clients (M€/%)	239,5 / 6,8	498,0 / 12,6	-51,9 / -
Part EBITDA ajusté - Infrastructures critiques système (M€/%)	1 772,0 / 27,8	1 057,8 / 26,7	67,5 / -
Part EBITDA ajusté - Production durable (M€/%)	2 646,7 / 73,0	2 616,2 / 65,9	77,4 / -
Part EBITDA ajusté - Autres/Consolidation (M€/%)	-293,9 / -4,6	-205,3 / -5,2	-43,2 / -
EBITDA	5 798,3	4 473,2	-
EBIT ajusté	4 678,9	2 351,9	98,9
EBIT	3 361,3	2 141,2	56,9
Résultat net ajusté Groupe	2 779,5	1 413,1	96,7
Résultat net Groupe	1 537,6	1 738,0	-11,5
Cours action EnBW au 31/12 (€)	79,20	87,00	-9,0
Résultat par action Groupe (€)	5,68	6,42	-11,5
Dividende par action / payout (%)	1,50 / 15	1,10 / 31	36,4 / -
Cash-flow disponible	4 831,5	3 216,5	50,2
Capacité remboursement dette (%)	41,3	29,7	-
Investissements nets	2 739,8	2 767,7	-1,0
Dette nette	11 703,1	10 847,0	7,9
Dette financière nette	7 558,2	7 214,2	4,8
ROCE (%)	17,6	10,9	-
WACC avant impôt (%)	7,4	6,8	-
Capital moyen employé	27 310,0	22 690,5	20,4
Écart de valeur (%)	10,2	4,1	-

Indicateurs non financiers (Clients et société) -2022 & 2023

Clients et société	2023	2022	Variation en %
Indice de réputation	55	58	-5,2
Indice satisfaction EnBW/Yello	130 / 161	139 / 166	-6,5 / -3,0
SAIDI (min/an)	19,3	16,6	16,3

Indicateurs environnement - 2022 & 2023

Environnement	2023	2022	Variation en %
Capacité installée ENR (GW / %)	5,7 / 46,9	5,4 / 41,7	5,6 / 12,5
Intensité CO2(g/kWh)	347	491	-29,3

Employés - 2022 & 2023

Employés	31/12/2023	31/12/2022	Variation en %
Effectifs	28 630	26 980	6,1
Équivalents temps plein	26 493	25 339	6,3